BULLE TIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Nº 63 - Année 1967

L'activité de la Société :

Assemblée Générale du 21 mai 1967 — Causerie de M. Louis Raibaun « Exposé sur l'œuvre de Joseph Bernard ».

Aline Vagnon. — Sortie d'été en Forez.

Louis Raibaud. — Sortie d'automne à la Bibliothèque de Lyon.

Etudes et Textes :

Francis Guttton. — Mantaille, château du Roi Boson.

Pierre Frecon. — Calixte II et la querelle des Investitures.

H. Fruton et J. Garon. — Niches et pierres éparses.

Joseph Garon. — VIENNE INCONNUE — Chapitre V. A l'ombre du clocher de Saint-André-le-Bas, la rue des Clercs.

Jean Perriolat. — Le Château de Septême.

Liste des Nouveaux Sociétaires 1966.

Illustrations : Clichés de Jean Perriolat.

VIENNE
IMPRIMERIE TERNET-MARTIN
14, quai Jean-Jaurès
— 1968 —

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

BULLE TIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Nº 63 - Année 1967



VIENNE
IMPRIMERIE TERNET-MARTIN
14, quai Jean-Jaurès
— 1968 —

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Amis de Vienne

Le 30 mai 1967

L'Assemblée Générale de la Société des « Amis de Vienne » pour l'année 1966 a eu lieu le 30 mai 1967 à 21 heures dans la salle de conférences de la Chambre de Commerce.

Monsieur le Président déclare l'Assemblée ouverte et passe la parole au Secrétaire, Monsieur Joseph Garon, pour l'exposé de l'activité dans l'année écoulée.

EXPOSE DE M. JOSEPH GARON

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Depuis notre Assemblée Générale du 24 mai 1966, notre activité a eu pour buts essentiels la préparation de nos sorties-promenades d'été et d'automne, l'organisation de réceptions de groupes visiteurs, la mise en route de notre bulletin.

Notre sortie d'été a eu lieu dans le Bas-Bugey, le premier dimanche de juillet comme à l'accoutumée : visite du Château des Allymes, de l'Abbaye d'Ambronay et de la charmante église de Saint-Maurice-de-Gourdans récemment restaurée. Notre bulletin n° 62 relate en détail cette heureuse journée favorisée par un temps ensoleillé, sans chaleur excessive. Nous avons eu la satisfaction de voir un très grand nombre de sociétaires de tous âges participer à cette réunion en effet, nous pensions avoir atteint l'année précédente le maximum, or nous fûmes plus de 80 et soixante-dix au déjeuner.

En automne, comme les années précédentes, nous sommes allés tout simplement à Lyon. Ses Musées sont à notre porte, mais nous ne savons jamais trouver un instant de loisir pour les voir à titre individuel, ils sont trop près de nous. Ce déplacement facile, on le fait plus volontiers en groupe, surtout lorsqu'on y est accueilli par le conservateur, comme ce fut encore le cas pour nous au Musée Historique des Tissus, rue de la Charité.

Il est installé dans le cadre magnifique de l'ancien Hôtel de Villeroy, construit par Bertaut-de-la-Vaure vers 1730, cette belle demeure fut celle du Gouverneur du Lyonnais ; il y transporta en 1734 le siège de son gouvernement. Avec son amabilité coutumière, Monsieur de Michaud nous commenta l'ordonnance des nombreuses salles qui contiennent d'importantes collections de tissus, tissus européens d'abord, notamment d'Ita-

lie et d'Espagne, façonnés depuis le quatorzième jusqu'au dix-huitième siècle et d'admirables tissus français. Ceux produits à Lyon au XVIII siècle ont retenu particulièrement notre attention. Une partie du Musée est consacrée aux étoffes d'art religieux tissées de soie, d'or et d'argent. En retrait du bâtiment principal, de nouvelles salles ont été aménagées sans nuire au caractère du monument : on y accède directement ; salles très vastes où sont mises en valeur tapisseries, tapis, tissus et broderies d'Orient. Toutes ces présentations sont faites avec ce goût raffiné, cet art de l'éclairage inégalable que nous avions pu apprécier déjà l'année précédente au Musée des Arts Décoratifs. Il est bon de signaler aussi qu'une importante Bibliothèque y est accessible aux chercheurs. Elle contient 8.000 volumes sur les beaux arts, la peinture, la sculpture, l'architecture et les arts décoratifs.

Les participants, venus en famille plus de cinquante, garderont de cette visite un souvenir ébloui et beaucoup ont promis d'y retourner. Répondant aux remerciements de notre Président, Monsieur de Michaud exprimait le regret de n'avoir plus rien à faire voir aux « Amis de Vienne » et c'est un sentiment que partagèrent les assistants.

Toutefois, vous apprendrez qu'il y a à Lyon, y compris le Musée de Rochetaillée, vingt-deux Musées. S'ils ne présentent pas tous un intérêt universel, nous aurons donc cependant d'autres occasions de visites chez nos voisins.

Pendant l'été de 1966, notre ville a reçu de nombreux groupes de visiteurs. Notre Société, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative, a participé à leur accueil : notamment lors de l'Assemblée des Chambres de Commerce du sud-est. Pendant que les membres de ce congrès participaient à d'importantes délibérations, leurs épouses ont parcouru notre ville et pu se rendre compte de l'intérêt de nos monuments et de nos musées. C'est avec satisfaction que leur guide a pris note de leur désir de revenir et de nous amener des amis.

En août, ce sont les Dauphinois de Paris, de France et de l'étranger qui furent reçus à l'Hôtel de Ville. Ce fut notre ancien Président, Charles Jaillet, qui les initia à notre histoire avec le talent et la science que vous savez.

La Société « Rhodania » tint son congrès annuel à Vienne, les 8 et 9 septembre. Lors des séances d'étude qui eurent lieu dans cette salle, des diapositives illustrant les exposés ont pu être projetées, grâce à l'aimable concours de notre sociétaire, Monsieur Jean Perriolat. A cette date, les importants vestiges romains découverts sur la place Saint-Pierre n'étaient plus visibles, mais les diapositives de la collection du Syndicat d'Initiative représentant mosaïques et fresques ont pu également être projetées, atténuant les regrets des congressistes de n'avoir pu les admirer « in situ ».

Auparavant, en juillet, nous avions reçu sur la terrasse du Cloître Roman les jeunes étrangers participant aux échanges internationaux et les dévoués membres du comité d'accueil. Si le soleil fut avare de ses rayons, la pluie menaçante ne vint pas troubler cette amicale réunion présidée par notre vice-président Paul Michalon. L'ambiance fut, comme chaque année, cordiale, souriante, et agrémentée de chants exécutés avec talent.

C'est toujours avec un très grand plaisir que nous recevons nos voisins stéphanois et ce fut encore le cas cette année avec la visite toute récente, le 21 mai, des « Amis du Vieux Saint-Etienne » qui avaient choisi Vienne comme but de leur sortie de printemps. Nous avions formé deux groupes de trente personnes. Les auditeurs ont participé réellement à la découverte de Vienne et cette journée fut, pour leurs guides Monsieur Marcel Gourdant et votre serviteur, une occasion de constater une nouvelle fois combien ces contacts avec des hôtes attentifs et cultivés, sont réciproquement enrichissants.

Nous échangerons désormais nos revues avec ce groupement ami qui a voulu manifester l'intérêt qu'il porte à notre action par un don généreux.

Comme chaque année hélas, nous avons vu disparaître plusieurs de nos membres :

Le décès subit du Docteur Debouvry et plus récemment de Monsieur Raymond Macabéo ont été douloureusement ressentis par tous leurs amis et les membres de notre Conseil.

Monsieur Elysée Biane était un de nos vétérans, il aimait faire connaître Vienne au temps où son âge et sa santé lui en donnaient les possibilités.

Archéologue avertie et passionnée d'histoire, une de nos sociétaires, Madame Allegret avait gardé de Vienne un souvenir fervent. De Rennes où elle s'était retirée chez ses enfants, elle n'oubliait pas de nous adresser chaque année ses encouragements et ses vœux.

Madame Chaumartin, institutrice honoraire, était toujours dans cette salle au premier rang lors de nos réunions qu'elle suivait avec intérêt.

Aujourd'hui même ont eu lieu les obsèques de notre sociétaire Monsieur Joseph Bruyère, adjoint au Maire, membre de nombreuses sociétés et groupements auxquels il apportait sur le plan social, familial ou culturel, une collaboration active et efficace ; il fut toujours animé d'une foi ardente qu'aucune détresse privée ne laissa jamais indifférente. Sa vie fut toujours toute de dévouement et devra être citée en exemple aux jeunes générations.

Nous renouvelons à ces familles éprouvées et à toutes celles qu'un deuil cruel affligea, l'expression de notre sympathie attristée.

C'est toujours avec une grande satisfaction que nous lisons, dans journaux ou revues, des articles consacrés a notre ville. Le Comité de la Foire de Lyon publie pendant la durée de cette manifestation, un journal quotidien distribué gratuitement aux participants. On y trouve tous les renseignements utiles et pratiques concernant cette grande réunion internationale, mais heureuse initiative, une page est consacrée non seulement à ce qu'il faut voir à Lyon, monuments et musées, mais également autour de la ville. On nous a demandé un texte sur Vienne qui a paru dans le numéro du dimanche 28 février 1967, illustré des photographies du Temple et du Théâtre.

La revue « Archéologia », luxueusement éditée, publie « tout ce qui concerne les recherches artistiques, scientifiques, les fouilles et découvertes archéologiques sur terre ou dans les mers du monde entier ». Nous avons eu l'heureuse surprise de lire dans le n° 13, novembre- décembre 1966, un article sur Vienne illustré de très belles photographies, notamment une vue générale de la ville prise d'avion, avec l'indication de l'emplacement des monuments romains. L'auteur du texte, Monsieur Paul Gravillon, écrit en sous-titre : « Vienne sur le Rhône, cette cité que les touristes pressés considèrent le plus souvent comme un point négligeable sur la

grand-route tumultueuse conduisant vers le soleil, est riche de trésors antiques ; c'est une terre privilégiée truffée de vestiges d'un prestigieux passé ». Voilà bien de quoi éveiller la curiosité de ces touristes pressés que nous connaissons bien et les inciter à faire étape à Vienne. Il faut remercier l'auteur d'avoir exposé ensuite, à l'appui d'une documentation claire et précise, l'activité des chantiers viennois, expliqué ce qu'ils ajoutent à notre patrimoine archéologique et la contribution qu'ils apportent à la connaissance de notre histoire.

Vous connaissez tous les Guides Verts Michelin, guides régionaux. Celui qui est intitulé « Alpes du Dauphiné » ne mentionne pas notre ville ; depuis de nombreuses années, nous avions protesté auprès des éditeurs contre cette grave lacune ; on nous a répondu que Vienne et le Bas-Dauphiné figureraient en bonne place dans le Guide du Lyonnais-Vivarais. Cette année nous avons renouvelé notre réclamation et nous avons eu le plaisir de recevoir des demandes de documents de la part des éditions Michelin qui nous font espérer la sortie très prochaine de cet ouvrage. Il sera certainement très utile pour la renommée de notre ville.

Il nous reste à dire quelques mots du bulletin. Celui qui a paru l'an dernier nous a valu de nombreuses lettres d'éloges. Beaucoup de Sociétés, avec lesquelles nous échangeons nos revues, le mentionnent dans leurs chroniques bibliographiques, ainsi la société « La Diana », société archéologique du Forez, la qualifie de publication tout à fait remarquable qui fait honneur à Vienne. La revue « Les Vieilles Maisons Françaises », qui publie tous les trois mois un remarquable ouvrage consacré aux châteaux et maisons anciennes, donne le sommaire de notre bulletin nº 61 et félicite « Les amis de Vienne » de leur activité concernant la sauvegarde de leur ville. Ce n'est pas par un sentiment de vanité que nous citons ces éloges, mais pour montrer que notre publication n'est pas sans portée, qu'elle est remarquée et signalée et contribue à faire connaître notre cité.

En terminant ce rapide tour d'horizon de l'année écoulée, nous adressons de chaleureux remerciements à ceux de nos sociétaires qui, répondant à notre appel, nous ont procuré de nouveaux adhérents et nous espérons que cette année d'autres « Amis de Vienne » suivront leur exemple.

* *

Le Président passe ensuite la parole à Monsieur Jacob, trésorier, pour l'exposé des comptes pour l'année 1966.

RAPPORT DU TRESORIER

ACTIF:

En caisse au 31 décembre 1965	= 004 00
Cotication and St Gecentific 1963	5 891,66
Cotisations	3 850
Location Immeuble St-André-le-Bas	1 052 67
Subvention ville de Vienne	F00
Contin dista	500
Sortie d'été	323
Vente Bulletins, agios	79.26
Done	19,40
Dons	50

PASSIF:

Impression du Bulletin et envoi	2 688,20
Sortie d'été	273
Frais de reception jeunes étrangers	137
Assemblee Générale : encaissement	282
Divers	87,20
En caisse au 31 décembre 1966	8 279,19
	11 746,59

* *

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Remercions notre secrétaire et notre trésorier pour leurs exposés instructifs et clairs. Notons que grâce à Joseph Garon et à son enquête sur nos vieux quartiers : Vienne inconnu ne le sera plus pour nos sociétaires.

Je dois vous donner quelques précisions sur nos sorties de cette année.

Le 2 juillet, premier dimanche de juillet, selon la coutume que nous observons avec la rigueur d'une tradition, nous nous proposons de vous conduire, après le Beaujolais et le Bugey, dans la capitale du Forez, Montbrison. Avec sa salle Renaissance de la Diana et son Eglise, cette ville offre un ensemble intéressant. Nous y serons reçus par le Président de la Diana, société littéraire très ancienne, qui nous guidera et nous donnera les explications que vous attendez. Tant à l'aller qu'au retour, nous visiterons St-Rambert-sur-Loire et son Eglise, et le château de Sury-le-Comtal où nous serons reçus par le propriétaire, le Colonel de la Grange-Sury. Vous recevrez dans le courant de juin une notice avec les précisions sur l'horaire arrêté. Inutile de dire qu'un repas prévu à Montbrison, arrosé de crus du Forez, groupera tous nos membres dans une amicale ambiance.

Le Festival de Lyon a inscrit dans le programme de ses activités les Trésors de la Bibliothèque de Lyon, exposition exceptionnelle qui doit durer jusqu'en octobre. Elle est tout indiquée pour être l'objet de notre sortie d'automne.

En octobre, la saison s'achevant, il nous sera plus facile d'obtenir du Bibliothècaire de la Ville de Lyon son concours pour les commentaires indispensables à la visite d'une manifestation de haute culture.

L'an passé, je vous ai fait un petit historique de la maison qui borde l'entrée sud de St-André-le-Bas, devenue en 1920 propriété de la Société des Amis de Vienne qui l'acquit pour la démolir en partie, ce qui a mis en valeur le clocher et le monument. Depuis, nos finances ne nous avaient pas permis de faire à cet immeuble vétuste d'autres réparations que l'entretien et la réfection de la toiture. Le moment est venu de considérer l'immeuble lui-même. Avant de songer aux embellissements, le problème primordial est celui des W.C. On ose à peine rappeler qu'à part celui qui existe au 1er étage, un seul dessert les trois autres étages, accessible par un balcon ouvert à toutes les pluies, d'une solidité contestable et dont l'aménagement est disgracieux. Il sera remplacé par trois nou-

veaux, un à chaque étage. Le devis établi par notre sociétaire, M. Gros, arrive à 15.000 F. Pour obtenir une subvention de l'Habitat et un prêt qui permettra d'échelonner les remboursements, les organismes exigent que la décision soit l'objet d'une délibération de l'Assemblée Générale.

En conséquence, je mets aux voix la résolution suivante :

« L'Assemblée Générale approuve l'installation de W.C. dans l'immeuble de St-André-le-Bas d'un coût total de 15.000 F environ et la demande d'une subvention et d'un prêt. Elle donne mandat à M° Pierre Frécon, président de la société à l'effet de :

Fixer la durée du prêt, accepter le taux d'intérêts, Toucher le montant du prêt et en donner quittance,

Rembourser au Comptoir des Entrepreneurs les sommes à lui dues pour le prêt envisagé ».

Cette motion mise aux voix est approuvée à l'unanimité.

Je fais remarquer que les loyers annuels suffiront à amortir la dette, et que l'amélioration apportée à l'immeuble doit permettre une augmentation des baux

Les élections vous amènent à voter également pour les administrateurs suivants tous rééligibles :

MM. Batier, Datry, Raibaud.MIles Jossier, Jacquet, Revol.

Votre Conseil d'Administration a décidé d'y adjoindre une personnalité qui s'intéresse vivement aux monuments de la Ville mais en outre a voulu participer à leur mise en valeur par la restauration de son propre immeuble, rue des Orfèvres, M. Jean Hincelin. Dans le Bulletin qui vient de paraître, Joseph Garon a donné des détails piquants sur les anciens propriétaires de cet hôtel, les Boissat. M. Hincelin a fait preuve de goût et les Monuments historiques n'ont pu qu'approuver le programme conçu par lui qui a abouti à faire de cette cour, au surplus conservée par miracle comme elle était au XVI° siècle, un des lieux où ne doivent pas manquer de se rendre les touristes. Il l'a compris et il vient de placer sur la rue un ingénieux panonceau pour indiquer l'entrée.

Je veux maintenant parler d'une question qui n'a pas l'air de passionner jusqu'à maintenant l'opinion bien que la Presse depuis une semaine ait compris sa gravité, et que quelques mairies soient sorties de leur silence. On m'a dit : « Ne parlerez-vous vous pas du rattachement de l'arrondissement de Vienne au département du Rhône ? et en cette matière, quelle attitude prendra la Société des Amis de Vienne ? Ce qui voulait dire : Ne va-t-elle pas protester contre tout abandon de notre vocation dauphinoise ? ».

Je vais essayer d'apporter à l'affaire en cours quelques éclaircissements. Elle a en effet un côté historique et même, selon l'expression d'un quotidien, sentimental.

D'abord où en est-elle ? Au début d'avril 1966, une proposition de loi était déposée sur les bureaux des deux Assemblées parlementaires, approuvée par la presque unanimité des députés et sénateurs du Rhône, qui tendait à modifier les limites de leur département par l'absorption de 13 communes de l'Ain et 28 de l'Isère, la limite s'arrêtant en ce qui nous concerne après le canton de Saint-Symphorien-d'Ozon, lui-même englobé.

Discussions, protestations ont fusé de toute part, si bien que rien encore n'a été décidé si ce n'est que le gouvernement regarde la solution comme faisant partie de son plan d'expansion et qu'il veut la trancher par voie d'ordonnance avant décembre de cette année. D'ici là, les Conseils généraux des trois départements sont appelés à chercher des solutions d'accord. Trois solutions sont à examiner dans l'Isère : celle qui absorberait sept communes ; celle qu'on peut appeler moyenne, qui absorbe 28 communes ; et une solution élargie qui englope l'intégralité de l'arrondissement de Vienne, à l'exception du Canton de La Côte-Saint-André, qu'on a reconnu tourné vers l'Est.

Ce n'est pas ici le lieu d'étudier ni le principe, ni les modalités du rattachement, et notre avis ne nous a pas été demandé. La première solution, rattachement des sept communes seulement semble abandonnée. La seconde, qui fait qu'à six ou huit kilomètres de Vienne nous serions déjà à la limite nord du département est inconcevable pour nous, et nous ne

pouvons que nous y opposer avec force.

Ceci dit, et si des décisions devaient amener à subir la troisième solution, tout l'arrondissement rattaché au Rhône, cesserions-nous pour cela de nous dire Dauphinois ? Le Dauphiné, ce n'est qu'en partie la région de Grenoble. Valence, Gap, aussi sont Dauphinoises. J'ai assisté naguère à un congrès à Montélimar où se trouvaient réunies des personnalités de tout le Dauphiné. C'était l'année du 6° centenaire du transfert du Dauphiné à la France, dont le traité, le troisième, le définitif, fut signé en 1349 à Romans, non comme on l'a cru à l'Eglise Saint-Barnard mais dans la maison où résidait le Dauphin. Le Dauphiné, comme le rappelait Gabriel Chapotat ne représente pas une région naturelle mais une création féodale. Il est montagnard à Grenoble, rhodanien à Vienne. Et puis, n'oublions pas que lorsque Grenoble ne faisait pas parler d'elle et que Lyon n'était encore qu'une bourgade de pêcheurs au milieu des roseaux, Vienne brillait déjà comme capitale des Allobroges. Rattachés au Rhône, les Viennois sauraient toujours conserver leur individualité mais à condition que l'arrondissement soit gardé avec tout le ressort actuel de sa Sous-Préfecture, sans amputation autre que La Côte-Saint-André.

Dans un des premiers numéros de notre Bulletin était citée une étude de l'historien Claude Faure sur les préliminaires, en 1789, de la formation du département de l'Isère. Les Conseils locaux ne demandaient rien moins que l'érection de Vienne en préfecture. Après tout, pourquoi pas ?

Il est temps de passer la parole à notre conférencier, qui va faire revivre devant nous Joseph Bernard. Le 12 décembre 1931 avait lieu au Théâtre de Vienne, l'inauguration de la salle restaurée et de la cour aménagée après le dégagement des portiques. Joseph Bernard venait de mourir. On décida d'associer son souvenir à la fête et son ami de Trubert prononça son éloge. Trente-six ans après, nous voulons participer ce soir à la célébration du centenaire de sa naissance. Un peintre, Louis Raibaud, va parler du sculpteur. Nous ne pouvions faire un meilleur choix pour louer Bernard, dont la renommée, depuis qu'il nous a quittés, n'a fait que grandir.

EXPOSÉ SUR L'ŒUVRE DE JOSEPH BERNARD

Mesdames, Messieurs,

L'année dernière, au cours d'une manifestation artistique (vernissage du Salon des Artistes Viennois), le centenaire de la naissance du sculpteur Joseph Bernard a été célébré à Vienne, ville natale de ce très grand artiste, ville qui ne l'a jamais oublié, ville au sein de laquelle il est toujours présent par deux œuvres très significatives de son grand talent : la petite Victoire et le monument de Michel Servet.

Les « Amis de Vienne » qui sont aussi des amis de l'œuvre de Joseph Bernard, n'ont pas voulu laisser passer cet anniversaire sans que sa mémoire soit évoquée au milieu d'eux et c'est l'objet entr'autres de notre réunion de ce soir.

En 1967 la date est passée, direz-vous, certes mais pour parler de ceux qui nous sont chers il n'est pas de date fixe; à tout moment, à toute occasion, il est non seulement permis, mais réconfortant de parler de ceux qui, par leur génie, par leur talent incontesté, ont ajouté à la gloire de leur pays ou de leur ville.

Demeurer vivant dans la pensée, dans la mémoire des hommes, c'est là la véritable immortalité.

À la manifestation de l'automne dernier nous avons eu deux privilèges : le premier fut la présence parmi nous de Monsieur Jean Bernard, fils de notre sculpteur qui a parlé avec émotion de son père et de son œuvre, de l'attachement qu'il gardait à sa petite patrie.

Le deuxième fut d'avoir au Salon des artistes Viennois, sous nos yeux à défaut, hélas, des originaux, de très belles photographies représentant une partie des œuvres.

La photographie est un art non négligeable aujourd'hui, elle atteint à des réussites admirables et elle nous a permis à cette occasion de voir, grâce à de savants éclairages, certains aspects, certains détails qui peuvent nous échapper devant l'œuvre elle-même.

Je pense à ces visages de femmes, de jeunes filles, à ces danseuses et surtout aux détails du monument de Michel Servet : tête de Michel Servet, têtes du Remord et de la Raison, visages de la jeune fille et du jeune homme (f. 4).

Nous, habitants de Vienne, nous sommes devant ce monument, devant cette Victoire comme devant des visages aimés, amis, familiers, nous

les connaissons sans les connaître dans leur profondeur jusqu'à ce qu'un choc émotionnel nous les révèle dans leur réalité heureuse ou douloureuse ou parfois tragique.

Ces quelques photographies nous auront permis au moins de connaître, de saisir la grâce, la force, la puissance de quelques-unes des œuvres du grand artiste Joseph Bernard.

Qui fûtes-vous, Joseph Bernard?

Dans la presse locale, des articles du « Dauphiné-Libéré », du « Progrès », nous ont renseigné sur les grandes étapes de cette vie de travail toute consacrée à l'art : j'en rappellerai quelques-unes à votre souvenir : sa naissance à Vienne en janvier 1866.

Dès son enfance la plus tendre, il eut cette chance de vivre dans un milieu qui allait répondre à la préoccupation constante de sa vie : son père était tailleur de pierres. Il a donc été en contact « avec la caillasse » comme disait un autre grand sculpteur : Despiau, en parlant de la matière première avec laquelle il se battait. Cette caillasse, Joseph Bernard ne devait plus la quitter, mais auparavant et durant toute son adolescence, il a appris à dessiner.

« Il allait, le crayon toujours aux doigts dessinant, s'instruisant seul. « Il écoutait distraitement les conseils et les critiques de l'honnête peintre « Tony Zacharie étonné de la prometteuse précocité de son petit « élève (1) ».

Il avait compris la leçon de son aîné lyonnais, Puvis de Chavannes, qui sur un autre plan s'exprimait ainsi :

« Il faut avant toute chose aller au dessin, là seulement est la source, « l'expression absolue de l'art sculptural : dessiner sans trève, en un « mot : dessiner en sculptant et sculpter en dessinant ».

C'est en effet une vérité profonde, il n'y a pas de grand sculpteur sans qu'il soit un excellent dessinateur ; elle vaut pour le peintre comme pour l'imagier de la pierre, merveilleux dessins des sculpteurs, de Joseph Bernard ou des maîtres illustres qui l'ont précédé ou suivi : dessinez, dessinez, c'est le grand secret disait Paul Belmondo, le sculpteur dont une œuvre orne un mur de notre collège technique, et dessinant et sculptant Joseph Bernard poursuit sa carrière.

Elle ne fut pas facile.

En ces temps-là une publicité fracassante ne s'emparait pas de vous, et du jour au lendemain ne vous sacrait pas « idole » ou « vedette ». On n'approchait d'une certaine notoriété dans le milieu artistique (quelquefois hostile) qu'au prix d'un travail acharné, au cours d'une vie dure et difficile, et ce n'est que vers l'âge de quarante ans que Joseph Bernard commerce à s'imposer.

La ville de Vienne lui commande le monument à Michel Servet, et au cours des années suivantes les expositions, font connaître son grand talent en France et à l'étranger : à Prague, Stockholm, Barcelone...

Il n'oublie pas sa ville natale : en 1924 une exposition lui est consacrée et nombre de ses concitoyens acquièrent ses œuvres.

⁽¹⁾ Note de M. Roux-Parassac.



Fig. 1 — Jeune fille à la grappe

J'ai vu chez ses amis viennois un remarquable « joueur de boules », petit bronze acheté lors de cette exposition chez lequel la précision du geste, la gravité dans l'expression du joueur, sont très finement observées. Il lui était facile de faire des croquis sur nature, ce sport pacifique étant une des distractions préférées de ses concitoyens.

Après une vie tout entière consacrée à son métier, à son art, il meurt le 7 janvier 1931, presque dans le même temps que notre poète André

Rivoire.

Tout au long de sa carrière on a rendu hommage à son talent : des écrivains, des hommes politiques, des journalistes de la grande presse, comme ceux de la presse régionale, où nous retrouvons déjà avec plaisir les noms de Messieurs Jean Bouvard du « Dauphiné-Libéré » et Prosper Gien du « Journal de Vienne ». Des critiques d'art ont dit bien mieux que je tente de le faire trop brièvement ce soir, ce qu'a été Joseph Bernard, sa vie, son œuvre, ses dons d'intelligence et surtout sa sensibilité.

Un petit livre paru en 1934, édité par les soins de la Maison Blanchard de Vienne, a rassemblé ces hommages. Comme le dit Edouard Herriot, c'est un mémorial consacré au souvenir et à la gloire de ce grand artiste. Chacun a essayé de définir les aspects différents de son génie et de son caractère : « Il voyait grand et sculptait large » dit André Morizet, maire de Boulogne-sur-Seine, où il mourut, et le monument à Michel Servet ne confirme-t-il pas en ces quelques mots simples, ce jugement ?

Léon Riotord dit qu'il fut un « tailleur de pierres ymaigier », et c'est encore une très juste observation car ce sont bien des images qu'il nous donne. Le temps n'était pas encore venu où une pareille opinion implique un je ne sais quoi de péjoratif.

Il ne fait pas appel comme bien des sculpteurs d'aujourd'hui à l'imagination de celui qui regarde, il ne nous suggère rien, il nous offre simplement l'image concrète de sa pensée. Il sait revêtir ses images de toute grâce, de toute beauté, et beaucoup de ses œuvres : « jeune fille à la cruche », « jeune femme à l'enfant », « jeune danseuse à la draperie », « l'enfant à la grappe » (f. 1) que vous verrez tout à l'heure, évoquent des personnages de pastorales antiques, semblent sorties de celle de Longus « Daphnis et Chloé » : Joseph Bernard c'est un Virgile du marbre disait Armand Dayot, inspecteur général des Beaux-Arts.

C'est en effet un sculpteur épris avant tout de la jeunesse des corps, mais sans en oublier la puissance. S'il est « ymaigier », terme qui nous rappelle le Moyen-Age, il ne donne pas dans le caractère austère, ascéti-

que, hiératique des sculpteurs médiévaux.

C'est la Grèce qui semble l'inspirer davantage que Rome et le peintre Maurice Denis dans son hommage met l'accent sur ce qui se dégage de santé, d'équilibre, dans l'œuvre de Joseph Bernard ; pour lui, dit-il, les jambes étaient des colonnes et le corps humain un édifice solide et proportionné à la façon d'un temple dorique. Mais ces robustes éléments n'en excluent pas la grâce.

C'est en somme chez Bernard la rigueur dorique dans les principes et

la grâce ionique dans l'exécution.

Les figures nues ou légèrement drapées composent un monde de formes vivantes, ses volumes fermes et durs comme chez Maillol, autre grand sculpteur, sont galbés comme des vases : ils prennent bien la lumière, les clairs visages de ses jeunes femmes sont empreints de quiétude et on ne peut manquer d'être frappé par l'homogénéité qui se dégage de tout l'œuvre sculpté de notre artiste.

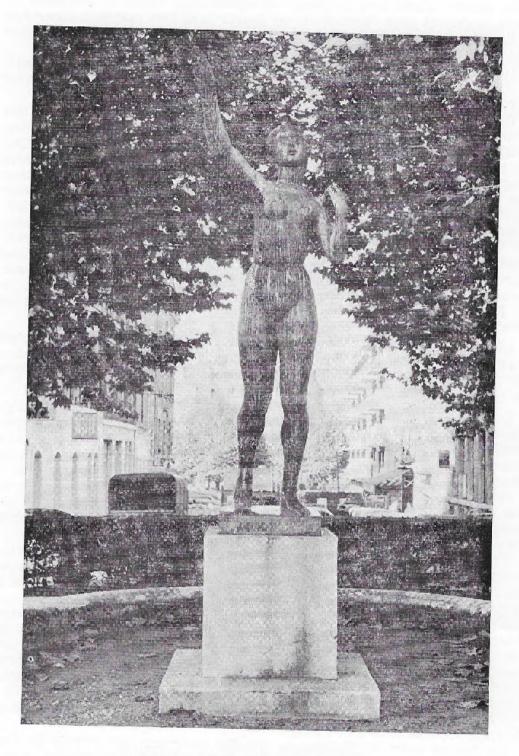


Fig. 2 — La petite Victoire

LES ŒUVRES

Grâce aux photographies excellentes exposées au Salon des artistes viennois et que nous n'avons plus malheureusement ce soir sous les yeux (mais ceux qui les ont vues se les rappellent certainement), nous avons une idée d'ensemble de cet œuvre.

Vous rappellerai-je cette suite de visages : visage de jeune fille, les lèvres ouvertes comme pour un chant — tête d'homme, puissante, où se voit l'accord subtil que le maître a réalisé entre les traits et le mouvement des cheveux — visage large et calme de matrone romaine, tête souveraine — visage émouvant d'une jeune fille assise, qui semble écouter une voix, un appel, œuvre d'une forme pleine qui fait penser à Maillol comme je vous le suggerais tout à l'heure, et davantage encore dans « l'enfant à la grappe » que nous projetterons. Et il y avait cette jeune femme se coiffant, qui dresse sur sa tête un édifice de cheveux aussi haut que ceux que nous pouvons voir aujourd'hui au-dessus de bien des visages! Comme quoi la mode féminine est un éternel recommencement assorti de subtiles modifications pour qu'il n'y paraisse pas trop.

Sur un autre buste les cheveux ruissellent, retenus à deux mains qui

prolongent le rythme de la coulée harmonieuse de la chevelure.

Un faune, qui orne le parc de la Tête d'Or à Lyon, est tout secoué par le rythme de la danse qu'il esquisse de son pied levé et la tête jetée en arrière dans une dionysiaque ivresse. La petite porteuse d'eau est, elle aussi, tout imprégnée d'influence grecque, elle tient à la main une cruche à la forme délicieusement archaïque et il y a là un mélange d'effort

et de grâce tout à fait ravissant.

Il y avait aussi parmi ces photographies les diverses phases par lesquelles est passée notre petite victoire, gracieux ornement de la place de la République, où l'on ne peut passer sans lui donner un amical regard : elle fut dotée d'abord de grandes ailes, elle eut les jambes drapées, enfin l'artiste a trouvé cette forme définitive qui ne laisse pas de nous enchanter, et M. Paul Bresse nous dit qu'au matin de sa mort, le 7 janvier 1931, il y travaillait encore et que les dernières paroles de ce grand artiste mourant furent pour recommander à son fils sa victoire, héritage suprême (f. 2).

Il est très attachant de suivre avec de successifs documents la pensée du sculpteur, l'évolution de cette pensée pour arriver à la simplicité.

Ne parlons pas de dépouillement, on abuse un peu trop de ce terme aujourd'hui dans les domaines de l'art, que ce soit en sculpture, en peinture ou en musique. Or, dépouiller c'est enlever la peau, c'est-à-dire quelque chose d'absolument essentiel. Chez Joseph Bernard, il n'y a pas ce genre de dépouillement : il y a une marche vers un affinement des formes, vers un rythme, vers un équilibre, vers la totale harmonie des lignes et des masses : et cette exigence est aussi nécessaire au peintre qu'au sculpteur.

Nous arrivons enfin à ce monument à Michel Servet, œuvre magnifique qui s'élève comme un chant grave et douloureux au milieu des arbres

et des fleurs de notre beau jardin.

Nous ne prêtons plus attention à ce monument. Nous savons qu'il est là, il s'est incorporé à notre vie de tous les jours, nous laissons les étrangers lui payer tribut d'admiration, le mitrailler avec leurs appareils photographiques. L'été des groupes d'enfants s'arrêtent devant lui : on

les renseigne vaguement sur l'être douloureux qui est torturé tout làhaut ; sur les admirables personnages qui l'accompagnent dans sa détresse on est moins bayard.

Ce sont des allégories — sans doute, mais lesquelles ?

Des étudiants s'arrêtent, commentent d'une manière plus pertinente, tournent autour du monument, semblent réfléchir — peut-être songent-ils à un débat sur l'intolérance.

J'ai le privilège d'habiter en bordure du jardin, boulevard Valérius Asiaticus (autre torturé par le feu, non plus à Genève, mais à Rome) et, passant quotidiennement devant Michel Servet, je recueille parfois les propos des passants, des admirateurs, des ignorants, tant de la personnalité de l'homme sculpté que du sculpteur lui-même : j'ai entendu des gens qui savaient qu'il avait été brûlé, mais ne savaient pas où, ni par qui — Par les catholiques disait l'un, — non, par les protestants répondait vigouveusement l'autre — Ah ! tant mieux répondaient les dames qui accompagnaient le groupe — intolérantes à leur tour, rassurées de savoir que ce n'était pas une victime de l'Inquisition!

Je pensais qu'il y aurait peut-être intérêt à mettre, comme on l'a fait pour la Pyramide, une brève et discrète explicative disant que Micaël Serveto fut médecin, théologien, géographe, qu'il était espagnol, né en Aragon vers 1509 et que, prisonnier quelque temps à Vienne lors du séjour qu'il y fit, il fut brûlé vif en 1553 à Genève, pour ne pas laisser aux visiteurs de notre ville l'impression pénible qu'un pareil forfait ait été consommé à Vienne, et à l'instigation de Calvin pour éviter de nouvelles

incertitudes et controverses en notre temps d'œcuménisme.

D'autre part, on ne saurait rien ajouter à l'excellente étude que Me Frécon, notre Président, nous offre dans le Bulletin sur le personnage de Michel Servet, pages que tous les « Amis de Vienne » et d'autres ont lu ou liront avec le plus grand intérêt.

Approchons-nous maintenant de ce monumental ensemble inauguré à Vienne le 15 octobre 1911, élaboré dans les ateliers de la cité Falguière à Paris :

A gauche le groupe de la Jeunesse écoutant la voix de la Raison. Une jeune femme et un jeune homme assis : elle, la tête un peu inclinée lève son regard avec un air un peu ironique et dirons-nous quelque scepticisme vers ce puissant et majestueux génie qui, penché, se veut tutélaire ; de son bras qui les domine, mais sans les écraser, non seulement il se veut protecteur, mais il semble murmurer quelque conseil : « savoir toujours raison garder ».

Lui, le jeune homme nous paraît plus enclin que sa compagne à écouter ce murmure qui va devenir pour lui une voix intérieure ; son visage serein est plus méditatif. La Raison, qui se tient derrière ce couple si jeune, si sympathique, qui les rassemble, a un visage d'une pureté d'expression admirable, on y sent une grande tendresse en même temps qu'une volonté de persuasion, et cette volonté émane aussi du bras qui domine le groupe et qui architecturalement ferme l'ensemble « Jeunesse et Raison ».

Le grand écrivain Stanislas Fumet dit à ce sujet :

« Un jour on saura ce que sont les deux têtes du groupe de la Jeunesse, « qui apparaissent en leur rondeur comme deux soleils, ce qu'est le pro-« fil coupé de la grande figure qui les ombrage. L'originalité de ce chef-« d'œuvre consiste dans une formule de composition absolument neuve, « dictée par le style de la taille directe où chaque figure agit indépen-

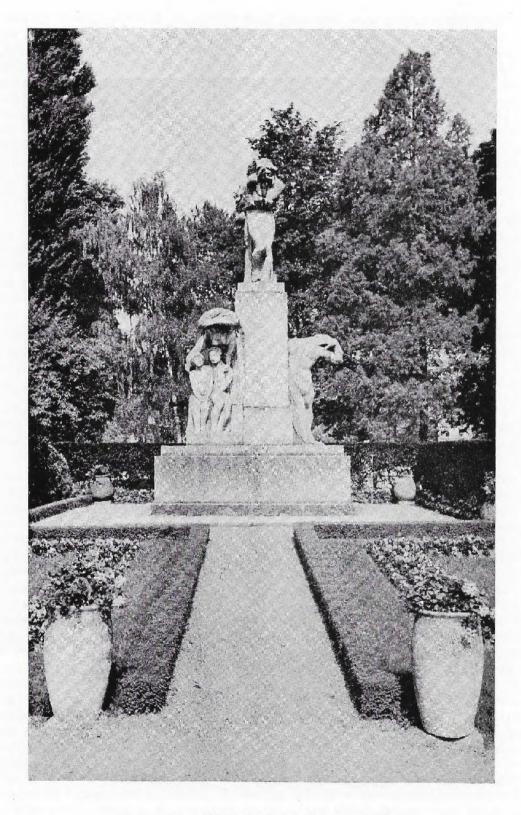


Fig. 3 — Michel Servet - cnsemble



Fig. 4 — Groupe de la Jeunesse et de la Raison Détail : profil de la jeune fille

« damment selon l'ordre de la pierre et concourt à la géante observation « de l'ensemble ».

A cette (pertinente) analyse je voudrais signaler aussi l'art du drapé, l'harmonie des plis de la robe du personnage « Raison ». Joseph Bernard, tout autant que dans sa célèbre frise de la danse aujourd'hui au Petit Palais, a gardé les leçons des sculptures antiques. Il y a là un rythme vraiment très beau qui concourt à donner à cette pierre sculptée une impression de vie, et c'est très justement qu'on peut dire, et cela s'applique à toute son œuvre sculptée, qu'il n'y a là rien d'inutile, pas un pli de draperie pour un effet fantaisiste, pas un détail ou un accessoire qui ne s'impose pour la traduction de la pensée.

Et le Remords!

Il est là lui aussi, de l'autre côté du piédestal, accablé. Il tourne le dos à la Raison, il est séparé d'elle, ses larges épaules supportent tout le poids du forfait. On peut rester très longtemps à méditer devant cette étonnante figure, méditation qui peut s'appliquer non seulement au crime que le monument évoque, mais à tant d'autres, ceux des temps révolus, ceux de naguère, ceux, hélas, de notre temps présent.

Si Joseph Bernard vivait encore je suis certain qu'il aurait su, par la puissance magistrale de son ciseau, évoquer toute la cruauté de notre époque contemporaine comme il a su le faire pour cet épisode d'une époque qui ne le cédait en rien à la nôtre.

La nôtre, peut-être plus cruelle encore!

Ce Remords! l'homme est massif comme le poids qui l'accable. C'est en lui-même aussi un très beau morceau de sculpture : les plans remarquables dans leur simplicité rigoureuse donnent une impression de puissance inégalable.

On use et on abuse du qualificatif « dantesque ». Eh bien je crois que si l'on imaginait un gardien ou un homme justiciable, de la ténébreuse porte du « Purgatoire », le Remords ne pourrait pas être mieux représenté que par ce personnage que Joseph Bernard a réalisé là, aux pieds de Michel Servet!

Et lui, Michel Servet, lié là-haut, émouvante figure puissamment évocatrice de la douleur et aussi de la résignation humaine en face de la cruauté, de la bêtise, de l'intolérance des hommes. Que nous dit-il quand le promeneur le contemple d'en bas, portant attaché à son flanc sa « Restitutio Christianismi », livre qui lui valu d'être livré aux flammes ? C'est bien un visage souffrant, mais les photographies que nous avons pu voir nous ont montré dans le détail les traits du visage de la victime. L'art avec lequel Joseph Bernard a exprimé la souffrance physique ressort déjà de l'attitude générale du corps qui ploie, mais sur la figure il y a en plus la souffrance morale et c'est là dans l'expression de cette psychologie douloureuse que Joseph Bernard atteint vraiment un sommet, et on mesure là l'étendue de son talent : il n'a pas été seulement le sculpteur des grâces féminines, mais ici aussi celui de la douleur, des regrets et de la peine des hommes (fig. 3).

Si la ville de Vienne possède des œuvres de Joseph Bernard : l'espoir vaincu, le monument à Michel Servet, la Victoire, au musée un portrait du père de l'artiste et à la mairie un moulage de la Danse ; les Musées de France : le Luxembourg, le Petit Palais, le Musée des Arts Décoratifs à Paris, le Musée Saint-Pierre à Lyon, le Musée de Grenoble, en possèdent un certain nombre.

Mais le rayonnement de l'œuvre de ce grand artiste s'étend également à l'étranger : Bruxelles, Venise, Madrid, Varsovie, San-Francisco, Chicago, Stockholm, Bucarest et même le lointain Tokyo possèdent au moins une œuvre de Joseph Bernard dans le palais des Beaux-Arts ou leurs Musées.

Nous nous en réjouissons, mais plus que dans les Musées nous voudrions que cet œuvre sculpté prenne place, comme à Vienne, dans les jardins ou dans les rues, la sculpture réclame le plein air. Il faut que la lumière ou l'ombre des jours baignent ces bacchantes, ces faunes. On l'a compris à Florence, à Paris qui a parsemé le jardin des Tuileries des femmes de Maillol, ou encore à Barentin, petite ville de Normandie, où j'ai été émerveillé de voir « le Muséc dans la ville » et où à chaque pas vous rencontrez Bourbelle et Rodin, Jamiot et Pompon.

Si Joseph Bernard était encore parmi nous, serait-il surpris par l'évolution de la sculpture, de la sculpture dite « d'avant garde ».

Chez certains artistes la tendance n'est plus aujourd'hui de « représenter », mais plutôt de s'offrir comme des faits plastiques. Ils taillent des formes qui évoquent des mouvements. Ils nous demandent un certain effort pour comprendre que l'expression est donnée par l'ensemble des volumes et non plus par des détails.

Joseph Bernard était un maître dans l'art de traduire ces volumes, le monument à Michel Servet en est la preuve manifeste, et je pense qu'il serait séduit par beaucoup d'œuvres actuelles.

Il garderait, à juste titre, sa sévérité envers ceux qui baptisent « sculpture » le moindre fil de fer tordu, ou une plaque de tôle torturée à plaisir ou quelque autre fantaisie et personnages filiformes, choses amusantes en soi, mais qui n'ont avec la sculpture aucun rapport.

Est-ce leur faute ? Je ne le crois pas. La faute en est plutôt à notre époque où dans bien des domaines : le langage de l'art ou le parler de tous les jours, nous avons perdu le sens des mots.

Nous retiendrons que la sculpture doit être avant tout l'art de la vie. De cet art de la vie dans l'œuvre sculptée. Joseph Bernard nous en fait partager l'approche frémissante à l'aide d'un lyrisme incomparablement inspiré et dominé.

Je voudrais, « Amis de Vienne », avent de terminer cet entretien, vous faire part de l'étonnement que j'ai eu de constater que le nom de Joseph Bernard n'était donné à aucune rue de notre cité : j'ai consulté la nomenclature des boulevards, des rues et des passages, des places et des squares, je n'ai pas trouvé trace du nom de notre grand artiste.

Nous savons que la ville de Vienne est amie des arts et soucieuse de perpétuer le souvenir de ses artistes, les noms des peintres, Tony Zacharie, Ferdinand Fargeot entr'autres, par exemple en sont une preuve. Récemment on a baptisé, débaptisé, rebaptisé nombre de nos artères. Ne pensez-vous pas qu'on aurait pu à cette occasion réparer cette omission ?

Joseph Brenier qui fut maire de Vienne disait dans une lettre de 1932 adressée au fils de Joseph Bernard, que la municipalité avait décidé de rechercher les moyens les meilleurs pour honorer et perpétuer à Vienne comme elle le mérite la mémoire de son père.

Ce serait là me semble-t-il un moyen très efficace à l'occasion de cet anniversaire, de tenir ce pieux engagement et il n'est jamais trop tard pour en décider, mais je crois savoir qu'il est dans l'intention du maire de Vienne de réparer cette omission.

Mesdames, Messieurs,

si j'ai pu, par cet entretien, vous donner le désir de vous attarder un instant devant les œuvres de Joseph Bernard qui sont l'ornement de notre ville, cette causerie trop longue peut-être pour vous, trop brève pour l'hommage, aura reçu la meilleure des récompenses.

Grâce au talent et à l'amabilité de M. Jean Perriolat, nous allons pouvoir projeter des diapositives représentant quelques-unes des œuvres dont nous venons de vous entretenir.

Louis RAIBAUD.

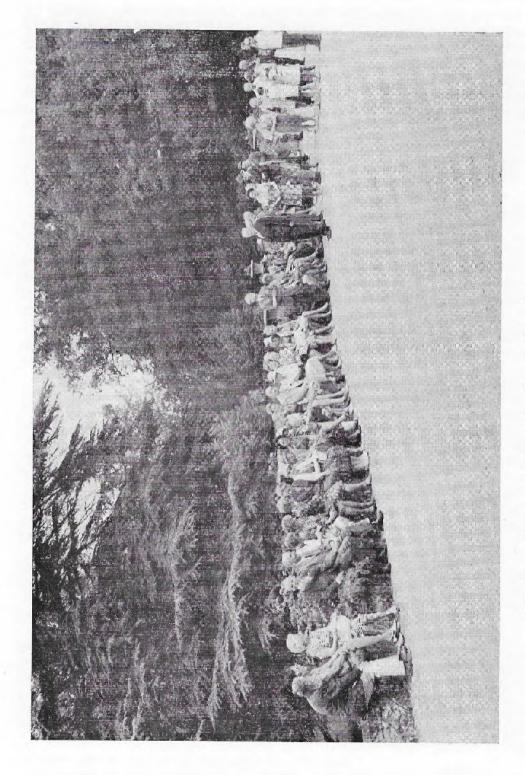


Fig. 5 — Sur la terrasse de Suzy-le-Comtal

SORTIE D'ÉTÉ DANS LE FOREZ

Quelle joyeuse animation règne en ce dimanche 2 juillet sur la place de l'église de Sury-le-Comtal où a lieu le rassemblement des sociétaires, venus nombreux, pour participer à la sortie d'été, en Forez. Le succès sans cesse grandissant de cette sortie est un éclatant témoignage de sa parfaite organisation, de l'esprit méthodique et de la minutie qu'apporte M. Garon à sa préparation et son souci d'équilibrer toujours si harmonieusement la partie archéologique avec la partie touristique.

La petite église de Sury-le-Comtal est accueillante, de style gothique forézien du XVI° siècle ; les visiteurs sont sensibles au charme qui se dégage de son ensemble harmonieux, à la forme élancée de son clocher et à l'élégance de son portail ogival.

Le groupe se dirige ensuite vers le château, tout proche. A l'entrée de leur somptueuse demeure, le colonel et Mme de La Grange-Sury accueillent les « Amis de Vienne » : il ne reste à peu près rien du château construit au XI^s siècle par les comtes du Forez. C'est dans ce château que se place « l'épisode de la « Danse du Forez » précipitant dans la mort les invités du comte ».

Au XVII^e siècle la demeure fut reconstruite par Jacques de la Veuhe ; après des fortunes diverses, cet édifice fut acquis en 1791 par Antoine-Henri Jordan, fils d'un échevin de Lyon et ancêtre des châtelains actuels.

Cette construction composée d'une masse rectangulaire flanquée de deux ailes, dont l'une fut détruite par un incendie en 1937, ne présente aucune originalité dans sa ligne architecturale, mais quelle richesse dans la décoration intérieure! La somptueuse ornementation des salons et des chambres du premier étage est due à deux sculpteurs célèbres: Désiré Claude et Germain Baudouin: cheminées en bois sculpté de style Louis XIII, plafonds à caissons de la même époque, bibliothèque Renaissance, salon Louis XIII au plafond et parquet remarquables; la salle à manger voûtée, vestige de l'ancien château, les peintures, les tableaux et le mobilier d'une inestimable valeur enchantent et séduisent tour à tour les visiteurs après avoir été appréciés, sans nul doute, par Louis XIII qui aurait séjourné dans cette résidence.

Sur la terrasse du château les Viennois s'arrêtent, admirent la perspective du parc aux magnifiques ombrages qui invitent au repos et à la méditation et c'est dans ce riche décor que le Président Pierre Frécon adresses ses remerciements aux maîtres des lieux pour leur si aimable accueil et pour tout l'intérêt historique et artistique qu'a suscité la visite de leur ancestrale demeure.

Voitures et car reprennent la route pour Montbrison, capitale du Comté du Forez. Au siège de la Société d'archéologie du Forez, dans la grande salle de « La Diana », monument historique du XIV° siècle, Monsieur Bruel, le secrétaire général, reçoit les visiteurs. Cette salle au plafond



Fig. 6 — Un salon du château

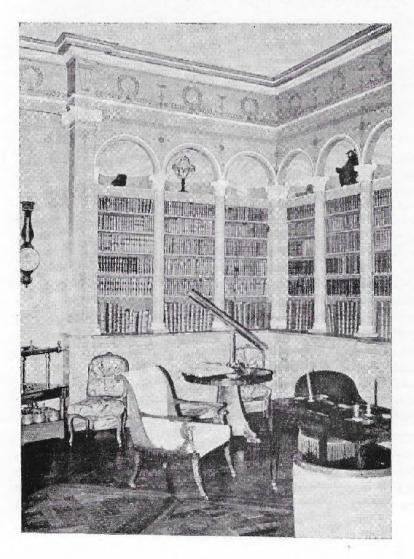


Fig. 7. La bibliothèque

de bois est décorée de peintures représentant les blasons de familles

de la région

La belle Collégiale Notre-Dame d'Espérance du XIII° siècle, en cours de réparation, retient l'attention des visiteurs qui s'attardent devant la façade du XV° siècle, la nef gothique élégante et les jolies chapelles ornées de mausolées.

C'est l'heure du déjeuner, à la fin duquel M° P. Frécon remercie Monsieur et Madame Bruel et leur exprime toute la satisfaction des « Amis de Vienne » pour leur accueil ; dans l'intimité du repas finissant, ici règne la plus franche gaieté, là on égrène des souvenirs, on évoque la mémoire des absents, mais le temps presse, cachons la pointe d'émotion et repartons.

Les « Amis de Vienne » se dirigent, en cet après-midi, vers le petit village de Veauche. Sa charmante église, dissimulée dans les frondaisons, au bord de la Loire, reconstruite en partie au XVI° siècle en style gothique flamboyant, est un des rares édifices de la période pré-romane du X° siècle, M. Garon fait remarquer les parties mises à jour par la restauration récente et qui rappellent des parties semblables de Saint-Pierre à Vienne.

Remontant aux sources de la civilisation chrétienne dans notre région, l'histoire nous apprend qu'à la fin de l'époque carolingienne les abbayes de Lyon et de Vienne, en particulier, fondaient dans les campagnes restées païennes des prieurés, édifices religieux, qui furent construits dès l'époque romane. Veauche est un de ces édifices reconstruits au XVI siècle.

Cette réfection commence par le chœur et la première travée des trois nefs : verrières à fleurs de lys, croisées d'ogives aux fines nervures, dessus de porte à médaillon ; on retrouve dans cette architecture et cette décoration toute l'élégance du style gothique flamboyant.

Arrêtés en 1519, les travaux reprennent en 1540 avec la réfection d'une deuxième travée sur les trois nefs et le clocher, où l'influence de la Renaissance est certaine avec les piliers ronds et les nouveaux chapiteaux.

En 1543, nouvel arrêt, cette fois définitif et tous les archéologues s'en réjouissent : le fond de la nef et la façade gardent leur architecture et

leur décoration premières.

Toute l'attention des visiteurs va se porter sur cette partie primitive de l'édifice; à l'extérieur, le portail s'impose aux regards avec ses grosses colonnes et ses chapiteaux à entrelacs, mais c'est surtout l'intérieur qui mérite l'intérêt des Viennois car ses lignes architecturales rappellent étrangement celles de l'église Saint-Pierre de Vienne avec ses deux piliers carrés divisant le vaisseau en trois nefs, les murs nord et sud plaqués d'arcatures et les colonnettes ornées de chapiteaux remarquables. Ces chapiteaux débordant à peine leurs colonnes, sans tailloir, ne comportant aucune décoration florale ou anthropomorphique, tout leur décor étant dans les entrelacs extrêmement variés, caractérisent le style carolingien qui, en évoluant, aboutira à l'art roman vers l'an 1.000 et comme « il est émouvant de remonter par nos plus vieux monuments aux origines de cet art roman dont la plénitude ne doit pas faire oublier les œuvres qui ont contribué à leur formation ».

La visite de cette église primitive est un véritable pélerinage fait aux sources « du christianisme dans l'antique pays des Ségusiaves devenu,

en 1173, le Comté de Forez ».

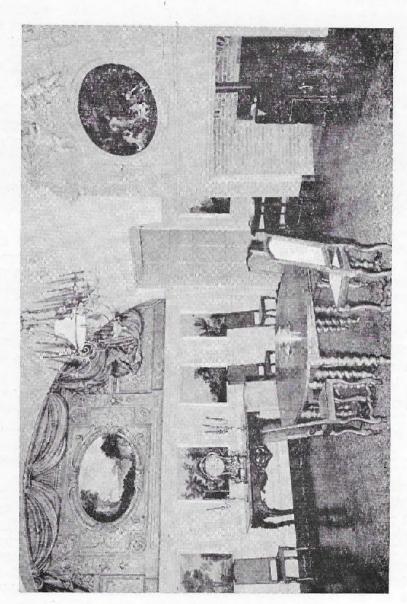


Fig. 8 — La salle à manger

La partie archéologique de la sortie devait s'achever avec la visite de l'église de Saint-Rambert-sur-Loire, ancien prieuré de l'époque pré-romane; la sculpture de son clocher présente un grand intérêt avec sa frise et ses chapiteaux décorés de palmes et d'animaux imaginaires. Cette décoration essentiellement carolingienne est fort séduisante et attire un grand nombre de visiteurs, ainsi qu'un petit musée d'art égyptien; malheureusement un orage de grande violence ne permit pas de s'attarder dans les lieux et la partie touristique qui devait se prolonger dans le site pittoresque des gorges de la Loire dut être supprimée.

La pluie cessant peu à peu, c'est par un ciel serein que les Viennois retrouvent la vallée rhodanienne, enchantés de ce voyage dans cette région romantique du Forez, près « du doux coulant Lignon » où s'aimèrent Céladon et Astrée et qui fut, dès l'origine du christianisme, un haut lieu spirituel et artistique.

come new arch feetmanch. Midwigs project functional acts reclarately

Aline VAGNON.

SORTIE D'AUTOMNE, 28 OCTOBRE 1967

VISITE DES « AMIS DE VIENNE » A LA BIBLIOTHEQUE DE LYON EXPOSITION

Ce que lisaient nos ancêtres.

Les « Amis de Vienne » sont aussi des amis des livres et nombre d'entr'eux, vrais bibliophiles au sens propre du terme, ont eu le grand plaisir, à l'occasion de la « Sortie d'automne » de se rendre à la Biblio-

thèque de Lyon pour connaître ce que lisaient nos ancêtres.

Accueillis par Madame Dureau, Conservateur adjoint et une jeune et charmante collègue, dans le grand salon blanc et or, pièce seigneuriale brillamment illuminée (1), ils ont pu admirer les précieux manuscrits, les éditions rares, les reliures aux fers, aux ors, à l'éclat à peine adouci. Avec érudition et la meilleure bonne grâce, nos guides ont présenté ces ouvrages : livres de chevet, maîtres à penser, quels furent ces amis, ces compagnons de nos ancêtres ?

Un grand seigneur du XVI° possédait ces Très Riches Heures de Jean duc de Berri, manuscrit plein d'enluminures aux pages et aux lettres

onciales réhaussées d'or.

Un bibliophile du XVIII^e, une édition admirable des Fables de La Fontaine aux gravures en couleurs et nous voyons qu'un médecin du temps de Molière, s'il connaîssait l'art de purger et de saigner, ne faisait pas fi d'un traité sur le bon usage du thé, du café et du chocolat!

L'homme de Robe, lui, avait son Plutarque (un gros à mettre les rabats). Le mathématicien du temps de Descartes avait eu bonne place, le Discours de la Méthode, dont nous admirons la typographie dans son édition princeps — et peut-être était-il torturé par un doute à la lecture de la « Réfutation des idées subversives de Galilée par Mgr Fabbri — Le révolutionnaire Saint-Just méditait l'Emile, mais ne négligeait de connaître Pascal et La Fontaine, dont nous avons pu voir une petite édition, le format de poche d'alors et nous voyons qu'un brave curé détenait — secrètement — un recueil de sermons tout prêts — prêts à venir au secours de son inspiration ou de son éloquence défaillantes.

D'autres encore, sous ces claires vitrines, et nous terminerons par la bibliothèque de Mgr de Neuville, archevêque de Lyon où brillait un mis-

sel fransciscain à la double page enluminée.

Sans oublier ces livres populaires, ces almanachs naïfs et touchants et ces manuels de savoir vivre « à l'usage des bourgeois et des gens de petite noblesse » dont il n'est pas certain que nous ne puissions aujour-d'hui encore faire notre profit.

Louis RAIBAUD.

⁽¹⁾ Rappelons que le Grand Salon, rafraîchi récemment dans son magnifique aspect, est l'œuvre de Soufflot, à l'époque où il fut chargé de la construction du dôme de l'Hôtel-Dieu au milieu du XVIIIe siècle.



MANTAILLE

Château du roi Boson (1)

Capitale des rois Burgondes, Vienne survivait à son passé romain, passé prestigicux, interrompu par la ruée d'invasions successives. Tout à sa mission, l'épiscopat viennois cherchait à étendre son influence apaisante sur les esprits, aidé en cela par le roi Sigismond, et c'est alors qu'un Concile fut réuni par l'Archevêque Saint Avit, en 517 à quatre lieues de Vienne, à Epaone.

Retrouver les traces d'Epaone n'est pas facile ; on sait pourtant que des restes d'une basilique ont été mis à jour, fortuitement, en 1872, et recouverts à nouveau. Des inscriptions, des sarcophages, voilà ce qui permet d'évoquer l'époque du Concile avitain en cette région de la Basse Valloire qui devint seigneurie des comtes d'Albon.

Dans son ouvrage : « Essais historiques sur la Commune d'Albon, Epaone et le château de Mantaille » (1900), J. Duc situe les substructions de la basilique d'Epaone dans un terrain qui, à l'époque où il fit ses recherches, était recouvert de vignes et contigu à l'ancien cimetière de Saint-Romain-d'Albon, à six mètres de l'angle Nord-Ouest des murs dudit cimetière, au couchant.

Des personnes âgées habitant Saint-Romain-d'Albon se souviennent avoir joué, étant enfants, parmi les nombreux sarcophages découverts, en 1872, dans les ruines de l'ancienne basilique. Ces sarcophages furent-ils enlevés ou à nouveau recouverts avec les substructions du sanctuaire ?

Et où se trouvent aujourd'hui les deux épitaphes trouvées là, lors de la découverte, attestant qu'en 467 la basilique existait déjà ?

La belle villa de Tortilianum recevait à Epaone les rois Burgondes, attirés en ces lieux par les plaisirs de la chasse. De Vienne une large voie y conduisait, mais plus agréable était la descente par le Rhône; on débarquait au port de Figlinae (qui est aujourd'hui Andancette) et l'on arrivait bientôt à la villa.

⁽¹⁾ Extrait du Bulletin de l'Académie du Var — Année 1967.

Détruite par le passage des cavaliers de Youssouf ben Abder Rahman (Gouverneur arabe de Narbonne), en 737, il ne reste rien d'elle.

Comme pour guider nos recherches, une tour se dresse sur une hauteur : elle porte le nom d'Albon. Peu de chose subsiste de l'enceinte fortifiée d'où elle dominait la région ; poste de vigilance, cette tour voit se déployer un vaste décor, allant des Alpes Dauphinoises aux Monts du Vivarais, les deux chaînes que le Rhône sépare.

On approche ici une page d'histoire liée au sort de la Bourgogne en même temps qu'à celui de la Provence. Au tournant d'une route serrée par les coteaux de la vallée du Bancel, un piton broussailleux laisse voir, entre les restes de la forêt qui recouvrait jadis ces pentes, les ruines de ce qui fut le château de Mantaille.

Mantaille, célèbre par le Concile qui marqua, en 879, une phase importante de la dynastie carolingienne! Le silence pèse sur ces lieux, emprcints de grandeur et de solitude. Quel cadre poétique avaient choisi les prédécesseurs du roi Sigismond pour d'agréables séjours!

Simple demeure destinée aux loisirs des rois, Mantaille, fortifiée à temps, en 734, put résister aux attaques sarrazines, et par la suite se transforma en un véritable château-fort. Vienne saccagée fut longue à reprendre son importance.

Mantaille servit de résidence à Lothaire I, qui s'y plaisait. Son fils, Carloman, y passa la plus grande partie de son règne. Il était de santé délicate (atteint d'épilepsie, disait-on) et préférait vivre loin des villes, à Mantaille particulièrement. Ce château, au cœur de la forêt, fut agrandi, embelli par ses soins. Carloman, qui gouvernait la Provence, la Savoie, le Dauphiné, une partie de la Bourgogne, avait pris le titre de roi de Provence, et c'est à Mantaille qu'il tint dignement sa Cour provençale pendant les huit années de son règne.

Mort à Lyon, en 863, au cours d'une crise due à sa maladie, c'est en cette ville qu'il fut inhumé, dans l'église de l'Abbaye Saint-Pierre.

A son frère Lothaire II échut le Lyonnais, avec le Viennois et le Vivarais. Il vint s'installer à Mantaille, avec l'épouse à laquelle il s'était uni secrètement, Waldrade. La résidence royale connut alors des temps troublés : le Pape Nicolas I menaçant Lothaire II d'excommunication, ce dernier fut contraint de revenir à Teutberge, l'épouse répudiée ; mais à Mantaille Waldrade restait, avec ses enfants, entourée d'une Cour frondeuse. Cette situation, qui a laissé bien des échos dans les légendes locales, prit fin à la mort de Lothaire II, en 869.

Son oncle Charles le Chauve hérita de ses possessions ; il dut forcer Vienne à l'accepter, et, cc siège terminé, en 871, il en confia le gouvernement à son beau-fère, Boson (dont il venait d'épouser la sœur, Rikhild) ; il le nomma Comte de Vienne.

Boson allait connaître une rare destinée. Son vieux nom germanique, assez répandu au IX^e siècle, signifiait : renard, rusé avec quelque trace de cruauté. Son père, Bivin, était un comte lorrain (parfois nommé comte d'Ardennes) gendre du duc de Bourgogne Boson-le-Vieux. De sa parenté, le nouveau comte de Vienne pouvait espérer de grandes faveurs ; une alliance vint y ajouter plus d'éclat : en 876 Boson prit pour femme Ermengarde, fille de l'empereur des Lombards Louis II.

Ainsi rattaché de près à la puissante maison carolingienne, le comte de Vienne vit son autorité grandir ; déjà, en 875, Charles le Chauve lui avait confié la Provence. Pour son aide en Italie, des seigneurs de ce pays lui avaient, en février 876, donné le titre de duc de Pavie. Boson avait, de plus, l'appui du Pape Jean VIII, qu'il avait aidé en des temps difficiles : contraint à fuir Rome, Boson l'avait accueilli dans la ville d'Arles en 878.

Se sentant ainsi soutenu, Boson, comte de Vienne et comte de Provence, était tout indiqué pour prendre la tête des seigneurs et des prélats mécontentés par le gouvernement des rois qui, depuis 877, succédèrent à Charles le Chauve, moins doués que ce souverain et bien incapables de résister aux appétits de leurs rivaux. Boson seul, semblait-il, pouvait mettre fin à l'anarchie menaçant le royaume. Prendrait-il la place de ces rois ?... L'esprit d'indépendance des grands vassaux de la province de Vienne et plus encore de ceux de Provence, les poussait à rejeter une tutelle qui leur était odieuse.

On peut qualifier de Coup d'Etat ce qui eut lieu au Château de Mantaille le 15 octobre 879. Six archevêques, dix-sept évêques y furent convoqués en Concile par Otramme, leur Primat de Vienne; de nombreux seigneurs des régions voisines y étaient présents, appelés par Boson. Par ce Concile, Boson fut proclamé roi de Bourgogne et d'Arles.

C'est dans sa résidence de Vienne qu'il apprit l'évènement ; de Mantaille une commission était venue l'en informer.

Le royaume de Boson, en séparant de la Couronne de France plusieurs provinces, formait un Etat particulier qui comprenait une partie de la Bourgogne, la Provence, le Lyonnais, le Viennois, la Savoie, la Bresse.

Cela ne pouvait, évidemment, obtenir l'agrément de l'Empereur Charles le Gros, ni de Louis III, ni de Carloman, couronnés rois à la mort de Louis le Bègue. On le vit rapidement : les cérémonie marquant le couronnement de Boson, à Vienne en la cathédrale, à Lyon dans l'église cathédrale Saint-Etienne, fixèrent le courroux des adversaires du nouveau roi. Ils réunirent aussitôt leurs armées contre celui qu'ils nommaient l'usurpateur.

Et d'abord, c'est au Pape Jean VIII que se plaignit Charles le Gros, empereur d'Allemagne et roi de France ; il l'accusait de complicité dans l'élection de son favori et cela au détriment des descendants de Charlemagne. Effrayé, Jean VIII rejeta la culpabilité sur l'archevêque de Vienne. L'impératrice Engelberge, mère d'Ermengarde, fut emprisonnée par Charles le Gros, son influence auprès du Pape en faveur de son gendre étant suspecte.

Il est bien certain que tout avait été longuement préparé pour amener le comte de Vienne et de Provence à ce sommet royal ; la correspondance de Jean VIII le prouvait.

Avec les rois coalisés contre Boson était son propre frère, Richard; c'est lui qui vint assiéger Vienne aux côtés de Carloman; le siège dura deux ans. La reine Ermengarde s'était enfermée dans la ville pour en diriger la défense; Boson, de son côté, luttait âprement autour de Mantaille, perdant et reprenant le château-fort, et parcourant les villages environnants pour assurer le ravitaillement de ses troupes.

Vienne, ses remparts détruits, à demi incendiée, dut céder. Richard emmena Ermengarde et sa fille à Autun, comme prisonnières. Mais bientôt, les vainqueurs, menacés par ailleurs, se virent obligés de traiter avec Boson; ils reconnurent la validité du Concile de Mantaille. Boson, faisant hommage à l'empereur Charles le Gros vit sa couronne affermie. Il rebâtit Vienne ravagée et fit édifier son palais sur les ruines de thermes romains.

C'est là qu'il mourut, le 11 janvier 887. Sur l'emplacement de l'église Saint-Sauveur en laquelle il fut inhumé, est aujourd'hui la cathédrale Saint-Maurice. Son tombeau fut détruit lors d'une reconstruction, mais les restes de Boson furent recueillis et placés dans une niche, ainsi que les fragments de l'épitaphe primitive, qui était en vers latins. Une plaque de marbre, gravée au XIII° siècle, reproduit cette inscription; elle marque aujourd'hui le tombeau de Boson, roi de Bourgogne et d'Arles, — roi de Provence, comme on l'a souvent nommé. Voici la traduction de ce texte, tel qu'on peut le voir en la cathédrale viennoise abritant les restes recueillis:

[«] Ci-gît, en ce tombeau, le roi Boson, monarque pieux, libé« ral, vaillant et éloquent. Il donna pour la statue de Saint Mau« rice une couronne d'or entourée de perles et de diamants. Il fit
« pendant sa vie beaucoup d'autres dons à l'église dédiée à ce
« Saint. Guidé par le même esprit de piété, il ne se montra pas
« moins généreux, au nom du Christ, envers les églises d'une
« infinité d'autres villes. Il fit cadeau de son sceptre et de son
« diadème, resplendissant d'or et brillant comme le soleil, à
« l'église Saint-Etienne de Lyon. Il résista aux attaques de plu« sieurs rois qui cherchaient vainement à le perdre, mais après
« avoir reçu le sacrement de la communion sous les deux espè-



Fig. 9 — Epitaphe de Boson - Cathédrale Saint-Maurice

« ces, il fut enlevé à ses sujets et appelé à une meilleure vie, et « que Dieu tout puissant qui créa le firmament daigne l'admet-« tre à jamais parmi les anges. » (fig. 9)

Il ne reste pas de trace de ce qui fut sépulture de la reine Ermengarde, morte en 896, qui fut inhumée auprès de son époux.

Avant sa mort, Boson avait fait don du château et des terres de Mantaille à Theutbert, comte de Vienne, qui protégea de son mieux la reine et sa fille lors de l'attaque de la ville. Ce château avait souffert, lui aussi, lors de ces combats. Le comte Theutbert en fit don à l'Eglise de Vienne qui en fit une résidence pour ses prélats. Cinq siècles plus tard, dans un conflit entre l'archevêque Thibaut et deux seigneurs rebelles, Mantaille fut détruit par ceuxci, et ne se releva jamais.

Ces pans de murs tristement dressés sur la broussaille envahissant le rocher restent en témoignage d'une époque rude ; le fouillis des ronces qui le protège convient à l'évocation d'un passé fait de luttes et d'inquiétude, de vaillance et plus encore d'un désir d'indépendance. Tout ceci se trouve résumé dans les lignes brèves de l'épitaphe apposée dans la cathédrale de Vienne.

Parmi ceux qui portèrent le titre de roi de Bourgogne et d'Arles, Boson nous reste vivant par le souvenir ; dans l'histoire de Provence il laissa des traces que l'on interroge encore. On plaint le sort de son fils Louis III, roi comme lui et maître de l'Italie où il reçut le titre d'Empcreur, mais trahi, emprisonné, il fut aveuglé par ses rivaux ; revenu dans ses Etats, Vienne fut alors son séjour. Y régna son fils Charles-Constantin alors que le royaume se transformait, se divisait, passait en des mains avides. Et pourtant, c'est cette descendance carolingienne qui s'y retrouve mêlée... Un autre Boson épousera la fille de Charles-Constantin, et nous en suivrons la liguée dans les Guillaume, comtes de Provence et leurs descendants, ce qui nous amène à Douce, la jeune héritière que l'Espagne nous enlèvera pour un destin de premier rang.

L'évocation reste vive en présence des ruines de Mantaille qui connut la tristesse d'un roi malade, l'animation d'une Cour, les intrigues de Waldrade, le passage des bandes sarrazines, et plus tard la rivalité des prélats et des seigneurs de la région... Décor revenu au calme, auprès de la Tour d'Albon, qui semble veiller sur lui, assez près du Rhône pour en entendre la rumeur, — ce grand chemin fluvial longeant des routes romaines dont on retrouve des tronçons en maints endroits, — le Rhône propice aux invasions, mais aussi trait d'union entre les vieux royaumes de Bourgogne et de Provence.

Elle est bien à sa place dans le « Poème du Rhône », cette évocation mistralienne : « ...ce grand Boson, comte de Vienne,

« qui là, depuis mille ans, dans l'église majeure de St-Maurice, « porte sur sa tombe — le témoignage écrit de son audace, — de

« sa munificence, de sa gloire! ».

Et plus loin, Mistral ajoute: « Mais toi, comte Boson, à la « barbe — des potentats de France et d'Allemagne, — tu enfourches d'un bond les flancs du Rhône : - « Allons, mon bon cheval! » par les sommets, au cri : « Vive Provence! » tu « t'élèves... — « Voilà, se disent les gens dans la mêlée, — un « homme ! » Et les barons et les évêques — t'ont acclamé roi d'Arles dans Mantaille! ».

> Francis GUTTON de l'Académie du Var.

CALIXTE II ET LA QUERELLE DES INVESTITURES

Depuis la fondation de l'Eglise de Vienne au deuxième siècle jusqu'en 1790, époque où son siège fut supprimé par l'Assemblée Constituante, le nombre d'évêques puis d'archevêques considérés comme élus canoniquement atteint cent douze. Plusieurs ont laissé des marques d'éclat et quelques-uns sont parvenus à la dignité de cardinal. Gui de Bourgogne est le seul à avoir été appelé à ceindre la tiare qu'il devait illustrer sous le nom de Calixte II.

GUI DE BOURGOGNE ARCHEVEQUE DE VIENNE

Il naquit en 1060 au château de Quingey*, résidence des comtes de Bourgogne, de Guillaume de Bourgogne Tête-Hardie et d'Etiennette de Vienne. Il était d'une famille de neuf enfants tous devenus chefs de grandes familles en Castille, en Savoic, en Flandre. La légende veut que la comtesse Etiennette avant la naissance de ce fils ait eu la révélation des hautes destinées qui l'attendaient.

On ne sait pas autre chose de ses années de jeunesse. Il a probablement été élevé à Besançon et sut se faire remarquer, puisque le pape Urbain II préoccupé de la vacance du siège de l'archevêché de Vienne qui se prolongeait depuis cinq ans invita en 1088 les évêques de Valence, Genève, Grenoble, Die, Viviers et Maurienne, le clergé et le peuple de Vienne à faire un choix. Le clergé porta ses suffrages sur Gui de Bourgogne qui se trouva ainsi, à 28 ans, à la tête d'une des égliscs les plus importantes.

Il fit le voyage de Rome, retint l'attention du pape qui lorsqu'il quitta la ville lui remit pour son clergé une lettre où il exaltait sa science, ses mœurs, sa prudence et son caractère ; il lui enjoignait de veiller à faire restituer à son église les biens qui lui avaient été enlevés. De fait il consacra son activité à cette restitution et fit notamment rentrer à l'abbaye de St Pierre-hors-Les-Murs l'église de Tullins. Toutefois son zèle trop ardent l'en-

^{*} Quingey, commune située à 12 km de Besançon.

traîna dans une aventure qui faillit tourner mal, mais montre par un côté piquant l'exercice des biens temporels par la hiérarchie du Moyen-Age. C'est aussi un exemple des causes journellement portées devant les juridictions ecclésiastiques et

devant la cour romaine, qui avaient à les trancher.

Depuis un temps reculé, le pagus de Sermorens, qui touchait au diocèse de Vienne, faisait partie du diocèse de Grenoble. Gui de Bourgogne entreprit de le revendiquer. Hugues évêque de Grenoble vint à Vienne pour lui faire comprendre que le pagus, voisin de Voiron était incontestablement un bien de son église. Faute d'un accord, il fut décidé que le différend serait soumis à l'arbitrage d'une conférence à laquelle assisteraient les évêques de Valence, de Genève, de Belley et de Mâcon. A cette réunion aucune preuve écrite ne put être fournie et Hugues invoqua seulement une possession centenaire. Gui, voyant sa cause perdue fit alors envahir le territoire contesté par les chevaliers. (Ulysse Robert, Histoire de Calixte II, 1891).

Hugues en appela au pape Urbain II qui chargea son légat, l'archevêque de Lyon de juger l'affaire. Le légat fit comparaître les deux intéressés à Bans, près de Givors et Gui n'ayant pu produire aucun titre de propriété, il confirma Hugues dans sa possession. Mais Gui ne rendit rien et se contenta d'envoyer à Rome un messager qui, d'après Hugues, moyennant cinq cents sous réussit à intercaler le nom de Sermorens dans les biens dont il désirait obtenir confirmation. Le pape sans défiance signa. Sitôt alerté de l'erreur, il se ressaisit et cassa la bulle que l'archevêque lui avait extorquée et en informa immédiatement son légat.

Gui ne se tient pas pour battu. A un concile tenu à Autun il produit un acte qui semblait usé par le temps, par lequel un archevêque de Vienne aurait donné à Grenoble le pagus de Sermorens mais seulement jusqu'au jour où la paix serait rétablie dans le diocèse de Grenoble ravagé par les Sarrasins. Cette fois tient-on la preuve écrite recherchée ? Avec surprise on constate que la pièce soumise à un examen minutieux, est un faux ! Elle a été fabriquée par un moine de St-Rambert, habile à imiter les écritures.

La découverte de la supercherie ne troubla pas Gui. Lui qui était réputé pour sa culture de la langue latine n'aurait-il pas dû se souvenir de l'adage : « Nemo creditur propriam turpitudinem allegans » ? Il retire le faux, mais résiste aux convocations successives émanant du pape si bien que même après l'intervention du Comte d'Albon il fallut attendre la mort d'Urbain II pour que son successeur Pascal II arrive à lui faire approuver une transaction portant partage du territoire contesté. L'acharnement apporté par Gui, s'il fait bon marché des scrupules, indique en tout cas un caractère déterminé à ne jamais céder. Son comportement dans cette malheureuse affaire trouve une explication dans la fougue de l'archevêque placé bien jeune à la tête d'un

siège important et aussi dans la sollicitude qu'il porta toujours aux intérêts de son Eglise. Il ne faut pas oublier non plus la vacance inhabituelle qui avait précédé sa venue, certainement une cause de dégradation des possessions attachées à l'Eglise de Vienne puisque le pape l'avait spécialement chargé d'y mettre un terme. Cette impétuosité lui servira lorsque, tempérée par l'expérience, il l'emploiera au règlement de la querelle des investitures auquel il a attaché son nom.

L'EMPEREUR HENRI IV. CANOSSA.

La période restée sous le nom de querelle des investitures couvre le règne des deux empereurs allemands Henri IV et Henri V, et les pontificats de Grégoire VII, Urbain II, Pascal II et Calixte II, tous formés à l'abbaye bénédictine de Cluny et qui ont marqué d'une brillante empreinte la papauté. A vrai dire, la coutume des investitures conséquence des mœurs féodales, a existé également en France et en Angleterre, mais c'est principalement en Allemagne qu'elle a pris un caractère aigu entraînant des conflits graves et répétés pendant un demi-siècle.

La plupart des églises rurales y avaient été créées par de grands propriétaires qui ont bâti des chapelles, sur leur terres et leur ont attaché un certain nombre de manses dont ils encaissent les revenus. S'il arrive que le roi ou le seigneur soient avides ou pervers, à la mort du titulaire ils mettent en vente l'évêché, l'abbaye, l'église, et l'acheteur à son tour vend les sacrements. Ce trafic est appelé simonie du nom de Simon le Magicien qui offrit de l'argent aux apôtres contre la puissance de faire des miracles. L'essence de la simonie est le marché sacrilège par lequel le spirituel est donné en échange du temporel. Les nouveaux évêques ou abbés recevaient ainsi du pouvoir laïc l'investiture par l'anneau et la crosse. Il est juste d'ajouter que ce qui provoqua en même temps dans le haut clergé un sursaut d'indignation fut l'incontinence des clercs et leur relâchement. Le moment était venu d'une révolution, et elle devait s'attaquer plus profondément aux pays germaniques.

Déjà, moine de Cluny, Hildebrand avait voué à la simonie une lutte énergique et obtenu des papes que des conciles se prononçassent contre elle. Nommé pape en 1073, le jour même de la mort de son prédécesseur, Grégoire VII ne devait pas attendre pour prononcer une sentence. Son décret sur le gouvernement des Eglises enjoint à ses légats de veiller à ce que l'Evêque ne soit désigné que par le chapitre de la Cathédrale. Le concile de Rome en 1074 promulgue quatre canons contre les membres des églises simoniaques et fornicateurs. Toute l'Allemagne est frémissante de colère contre le pape qu'elle traite d'hérétique. Renforçant les canons, le pape décrète « qu'aucun ecclésiastique ne

reçoive une église d'un laïc, soit gratuitement, soit à titre onéreux sous peine d'excommunication pour celui qui la donne et pour celui qui la reçoit ». Tel est le texte qui est à l'origine du conflit. « Dans le cas de l'Allemagne où l'Eglise enrichie par les libéralités impériales représente une puissance féodale considérable, entièrement entre les mains du roi, la renonciation à l'investiture eût signifié la dislocation de la monarchie ». (Pierre de Luze, Histoire des Papes. Albin Michel 1960).

Tout d'un coup un archevêque sollicite de l'Empereur sa reconnaissance à Milan, où cependant il y a un titulaire légitime. Henri IV s'empresse de la donner, puis nomme des évêques à Bamberg, Cologne, Liège. Protestations du pape. Alors un synode allemand composé de nombreux évêques dépose Grégoire VII. A son tour celui-ci dépose le roi : « J'interdis au roi Henri de gouverner le royaume d'Allemagne et d'Italie, je délie tous les chrétiens du serment qu'ils ont contracté envers lui et défends à qui que ce soit de le reconnaître comme roi ». Selon le mot d'un chroniqueur, le monde romain trembla. Henri trouve encore un évêque pour prononcer du haut de la chaire une excommunication contre « le faux moine Hildebrand » mais tous les autres ont pris la fuite. Henri IV a peur. Il se décide à se rendre à Canossa, où se trouve le pape et à faire sa soumission. Pierre Gaxotte (Histoire de l'Allemagne, Flammarion 1963) a narré la scène : « On est en plein hiver. La route est pénible. Il neige. Les sommets des Alpes disparaissent dans les nuages. Sous la conduite de quelques guides, Henri escalade les pentes glacées. La reine Berthe qui accompagne son mari est transportée tant bien que mal en traîneau avec son tout jeune fils. Le 25 janvier 1077, Henri se présente à Canossa. L'entrée lui est refusée. Il est en tenue de pénitent, pieds nus, sans insignes royaux. Pendant trois jours, jeûnant, priant, appelant la miséricorde divine, il attend. Quelqu'un à l'intérieur plaide sa cause, son propre parrain, Hugues, abbé de Cluny. Grégoire hésite, puis vaincu par la persévérance du repentir, il reçoit Henri dans la grâce et la communion ».

«Aller à Canossa » est passé dans le langage pour signifier la suprême humiliation. La querelle du Sacerdoce et de l'Empire va-t-elle être terminée ? Voici que quelques mois après Henri va la rallumer, il a pour lui ses évêques. De nouveau le pape l'excommunic. Mais le roi se transporte à Rome, où l'antipape Guibert le sacre Empereur. Alors apparaît l'armée libératrice de Robert Guiscard que le pape a appelée à son secours. Elle délivre le pape mais la soldatesque se livre à des incendies, des viols, des profanations dont le souvenir sera invoqué par les Italiens au XIII^e siècle contre ce qu'ils appelleront la « captivité d'Avignon ». Grégoire VII, accablé, meurt à Salerne en 1085. Son successeur, Urbain II ne put malgré le renom que lui avait donné sa présence à Clermont aux côtés de Pierre l'Ermite lors de la pre-

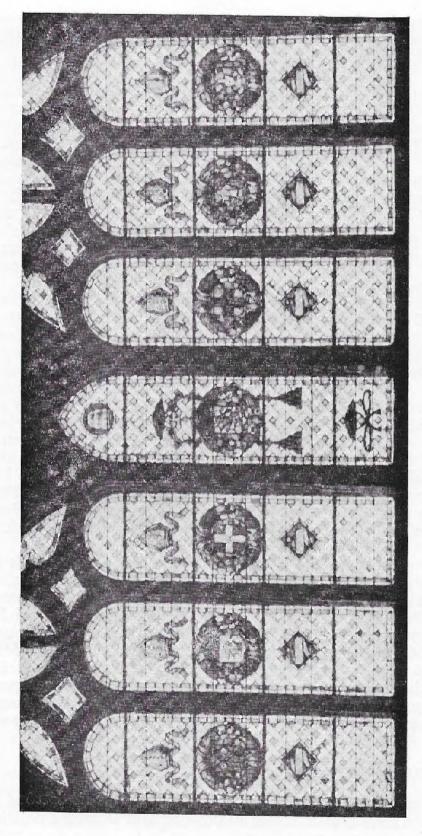


Fig. 10 — Armoiries des évêchés suffragants de l'Archevêque de Vienne Au centre la tiare papale et les armes du Chapitre de Saint-Maurice

mière croisade, aboutir à aucun résultat. Il crut devoir reconnaître comme empereur Henri V, lorsque Henri IV, son père, prononça lui-même sa propre déchéance.

A Urbain II succéda Pascal II. Celui-ci avait eu l'occasion de connaître Gui de Bourgogne puisque il lui avait fait accepter une transaction dans le différend qui avait opposé l'archevêque de Vienne à Hugues évêque de Grenoble. Lors de son voyage en France en 1107, il s'était arrêté à Vienne où il avait consacré l'église Saint-Maurice dont Gui venait d'entreprendre les magnifiques travées romanes intégrées ensuite dans l'édifice gothique et qui subsistent de nos jours (J. Vallery-Radot, Soc. d'Archéologie, 1953). A son retour du Puy, en juillet, Pascal voulut laisser à Gui un témoignage d'attachement en accordant à l'Eglise de Vienne un privilège qui lui soumettait comme métropole, celles de Grenoble, Valence, Die, Viviers, Genève et Maurienne. A vrai dire l'authenticité de la Bulle qui institue ce privilège a été contestée et il est exact qu'elle ne porte pas de date. L'historien Ulysse Robert en convient et en donne une explication paléographique quelque peu hermétique : « Il est fort possible que la bulle de Pascal soit fausse ; mais il peut se faire qu'elle rappelle des bulles parfaitement authentiques que nous ne connaissons pas, ou encore de fausses, si l'on veut, sans qu'elle soit pour cela fausse elle-même ». Gui de Bourgogne qui savait par expérience les ennuis qu'entraîne la production de documents incertains eut souci, devenu pape de rendre incommutable la pièce qui attestait la décision. Par une bulle du 25 février 1120, dont l'original est conservé aux archives départementales de Grenoble, il rappelle le privilège antérieur qui fait de l'archevêque de Vienne le métropolitain des six évêchés et le confirme dans ce droit.

C'est ce privilège qui a duré tout l'ancien régime que les restaurateurs du vitrail du revers de la façade de la Primatiale, ont voulu honorer, en plaçant sur les sept lancettes les armoiries des évêchés entourant au centre le blason de l'archevêché de Vienne, surmonté de la tiare en souvenir de celle qu'a portée Calixte II. On n'ignore pas que la restauration de ce grand fénestrage brisé par un orage de grêle survenu pendant l'été de 1878 et depuis lors demcuré aveugle fut réalisé grâce à la campagne menée par les Amis de Vienne et à la souscription qui fournit aux monuments historiques la majorité du coût des travaux (Bull. des A. de V. n° 16, 1920). (fig. 10)

L'EMPEREUR HENRI V

L'empereur Henri IV était mort en 1106, chassé et détrôné par son fils Henri V. Celui-ci arrivé au pouvoir suit la même politique que son père, mais le pape Pascal II a eu la faiblesse de le reconnaître empereur. La cérémonie de son couronnement doit avoir lieu en 1110. Henri franchit les Alpes avec une armée considérable. Les envoyés du pape veulent d'abord négocier avec lui les conditions de la rencontre. C'est alors qu'à Sutri se produit un coup de théâtre. Le pape se dit prêt à renoncer à tous ses biens, à tous ses domaines, à tous ses revenus, moyennant quoi l'Empereur renoncera à toutes ses prétentions et garantira la liberté des élections canoniques. C'est ce qu'on a appelé le concordat de Sutri (1111), mais est ajoutée la clause qu'il sera accepté par les évêques allemands.

A Saint-Pierre, comme la cérémonie va commencer, le pape demande à Henri de lire sa déclaration. Henri se retire pour conférer avec ses évêques. Alors s'élève un grand tumulte. La basilique est envahie par les soldats, le pape est arrêté, et finit par reconnaître le droit pour l'Empereur d'investir les évêques

et abbés par l'anneau et la crosse.

Henri exulte, rentre chez lui, investit à tour de bras les candidats qui lui agréent. Il ne comprend pas qu'il a été trop loin. « Le concordat de Sutri venait huit cents ans trop tôt. Une Eglise, hors de la féodalité, vivant de la seule charité des fidèles, dotée d'un épiscopat et d'un clergé pratiquant dans son intégrité le renoncement chrétien était alors une vue de l'esprit, une construction théorique. Le candide Pascal n'a rien soupçonné ». (P. Gaxotte). Les nouvelles concessions faites par le pape avaient porté au point le plus haut l'explosion d'indignation et de réprobation du clergé. Dans cette levée de boucliers, les Français tous très grégoriens se faisaient remarquer par leur passion. Certains allèrent jusqu'à proférer des insultes contre le pape : « Loup qui bave le sang », « Prophète corrompu par Satan ». Gui de Bourgogne qui figurait « parmi les plus exaltés » (P. de Luze) décida de faire au pape des remontrances. Celui-ci lui répond en expliquant comment les évènements se sont passés ; il n'a agi que contraint et forcé étant prisonnier. Mais maintenant qu'Henri s'est éloigné il déclare nulle et non avenue la convention qui lui a été arrachée. Même il ordonne de convoquer tous les évêques à un concile qui se tiendra à Vienne, ville choisie par égard à l'initiative qu'avait prise son prélat et qu'il considérait comme le signe de la confiance témoignée au Pontife.

Ce concile s'ouvrit le 15 septembre 1112. L'Assemblée tenant compte des agissements d'Henri qui avait indignement traité le pape jusqu'à le dépouiller de ses ornements pontificaux inscrit dans ses résolutions qu'il soit excommunié et exclu de l'Eglise.

Gui était proche parent d'Henri; l'archevêque venait de mettre en vue le siège de Vienne qui était nominalement fief de l'Empire. On ne peut qu'admirer le courage qu'il montra à prendre la tête du mouvement qui dénia à Henri la qualité d'empercur. Cette attitude accentua les mauvais rapports qui les divisaient et qui les opposa dans le règlement des diverses affaires ecclésiastiques dont ils eurent à s'occuper.

Entre temps, l'archevêque ne négligeait pas de s'occuper de celles de son diocèse, faisait rentrer dans sa possession plusieurs biens qui en avaient été soustraits. Passant par Citeaux où venait d'être fondé un ordre déjà célèbre, il obtint de l'abbé de venir établir dans son diocèse de Vienne une maison de son ordre. « Leur choix se fixa dans un endroit situé dans une vallée à cinq lieux de Vienne. Le nouveau monastère reçut de Gui le nom de Bona Vallis (Bonnevaux) et l'église fut placée sous le vocable de la Vierge. Construit aux frais de l'archevêque ainsi qu'il le mentionnera lui-même dans une bulle, il ne fut pas achevé sans l'opposition de la part de l'abbé de St Pierre-Hors-Les-Murs, mais Gui et plusieurs seigneurs s'unirent pour triompher de sa résistance. Parmi ces derniers, Simon de Beauvoir, Ĝarin de Pinet et Guillaume de Châtillon dotèrent libéralement le monastère naissant ». (U. Robert). On sait que le monastère de la forêt de Bonnevaux fut florissant jusqu'à la Révolution qui l'incendia et le détruisit entièrement.

CALIXTE II PAPE

Au pape Pascal II décédé en 1118 avait succédé Gélase II dont le pontificat ne dura que quelques mois. A Cluny, avant de mourir il voulut désigner son successeur. Les cardinaux et évêques présents lui conseillèrent de porter son choix sur Gui de Bourgogne dont tout le clergé faisait l'éloge de la piété et de l'énergie. Il fut dès le décès mandé à Cluny pour être nommé pape. On raconte qu'une résistance imprévue surgit de la part des Viennois qui l'avaient accompagnés à Cluny, et allèrent jusqu'à lacérer les ornements pontificaux ; ils ne voulaient pas qu'on privât l'Eglise de Vienne et la France d'un tel défenseur. Il fallut leur faire entendre raison et Gui de Bourgogne fut à l'unanimité élu le 1er février1119 sous le nom de Calixte II. L'élection fut ratifiée en Allemagne dans une réunion d'évêques à Tribur, où fut approuvée l'idée d'un concile qui se tiendrait à Reims; Henri V avait promis lui-même d'y assister. Guillaume de Champeaux évêque de Châlons-sur-Marne alla le trouver à Strasbourg et lui exposa l'objet de sa démarche, obtenir de l'Empereur pour avoir une véritable paix, qu'il renonce à l'investiture des évêchés et des abbayes : « Je vous apprendrai que quand j'ai été élu en France je n'ai rien recu du roi ni avant ni après ma consécration et cependant par les tributs, le service militaire, les impôts et les autres droits qui appartiennent à l'Etat je le sers aussi fidèlement que vos évêques vous servent dans votre royaume en vertu de l'investiture qu'ils reçoivent de vous et qui a occasionné la discorde et attiré l'anathème sur vous ». Henri fit serment d'accepter de mettre fin ainsi au différend. Il promit en outre de le réitérer au cours du concile en présence du pape avec lequel il

aurait une entrevue à Mouzon, dans les Ardennes, où se trouvait

une abbaye alors renommée.

L'ouverture du concile eut lieu à Reims le 20 octobre 1119. Les cardinaux, quinze archevêques, deux cents évêques, abbés et clercs venus de toute l'Europe étaient présents. Notons que six personnages se tenaient autour du trône pour imposer silence

lorsque les discussions prendraient un ton trop élevé.

La précaution n'était pas inutile. Lorsque vint l'examen préliminaire des multiples revendications, protestations, rivalités de voisinage soulevées par divers prélats, Calixte II prit la parole, mit fin aux altercations, promettant d'examiner les réclamations de chacun et annonça qu'il partait pour Mouzon. Il avait été dit que l'attitude d'Henri ne permettait pas de se contenter de sa parole ; une convention rédigée en termes précis lui fut portée dans son camp. Quand il en eut pris connaissance il déclara qu'il n'avait rien promis de tout cela et demanda à réfléchir jusqu'au lendemain. Calixte II, apprenant cette défection, désespérait d'arriver à la conclusion de la paix et voulait retourner à Reims. Le lendemain, pour toute réponse, Henri dit qu'il ne pouvait prendre sur lui une telle renonciation aux investitures sans avoir l'avis des Seigneurs de son royaume. Calixte, dont la méfiance augmentait à mesure qu'apparaissait le déploiement des troupes qui accompagnaient l'empereur, décida de regagner Reims pour que la petite escorte pontificale se mette en sûreté. Les émotions et les fatigues l'avaient harassé. Quand il put de nouveau présider les séances du Concile il ramena les discussions au sujet principal de l'investiture. Puis il fit un discours où éclatait son regret de ne pas avoir obtenu la paix et il prononça la clôture du concile.

L'année 1121 vit la fin de l'anti-pape Bourdin qu'avait installé Henri V et qui s'était réfugié à Sutri. Calixte avait envoyé une armée entreprendre le siège de cette ville ; au bout de huit jours les habitants lui livrèrent Bourdin. Cet évènement annoncé à tous les membres du clergé produisit une impression considérable. Peut-on l'accuser d'avoir manqué de pitié quand on imagine son sort s'il avait été lui-même prisonnier d'Henri et de Bourdin ? Il rentra triomphalement à Rome et fut acclamé.

LE CONCORDAT DE WORMS

Néanmoins Calixte souffrait de ne pouvoir mettre un terme à la lutte qui divisait l'Eglise et l'Empire. Il prit sur lui de taire sa rancune et de tenter auprès d'Henri une démarche suprême. Ils avaient comme parent commun Azzon évêque d'Acqui. En février 1122, Calixte le chargea d'aller porter à l'Empereur une lettre ; il y invoquait leur proche parenté pour enfin s'entendre et ne pas refuser davantage la paix à l'Eglise : « Abandonnez ce qui n'est pas de votre ressort, afin que vous puissiez administrer

dignement ce qui vous appartient ; que l'Eglise possède ce qui est à Jésus-Christ, que l'Empereur ait ce qui est à lui ». C'était l'application des textes sacrés : Rendez à César ce qui est à César. Cette correspondance ne fut pas mal accueillie par Henri et donna lieu à une série de négociations qui aboutirent à une formule dont l'idée première était due à Yves de Chartres puissante personnalité qui dominait l'Eglise de France depuis vingt ans. Elle fut concrétisée dans un texte, accepté par les deux parties à Worms, sur les bords du Rhin :

« Moi, Calixte évêque, serviteur des serviteurs de Dieu je vous accorde à vous, mon cher fils, Henri par la grâce de Dieu empereur auguste des Romains, que les élections des évêques et des abbés du royaume d'Allemagne, qui appartiennent au royaume se fassent en votre présence sans simonic et sans aucune violence. L'élu recevra de vous les régales par le sceptre sans aucune contrainte, à l'exception de celles qui appartiennent à l'Eglise romaine... »

« Moi, Henri par la grâce de Dieu empereur auguste des Romains, je laisse à Dieu et à ses saints apôtres Pierre et Paul toute investiture par l'anneau et la crosse et j'accorde que dans toutes les Eglises de mon royaume ou de mon Empire les élections soient faites selon les règles canoniques et que la consécration soit libre. Je restitue à la Sainte Eglise romaine ceux des biens et des régales appartenant à St-Pierre qui depuis le commencement de cette querelle jusqu'à aujourd'hui lui ont été enlevés soit pendant le vivant de mon père soit pendant le mien, que je détiens... »

Henri n'avait pas voulu renoncer au droit de regard sur les élections. Satisfaction lui est accordée qu'elles aient lieu en sa présence. Les évêques accompliront leurs devoirs féodaux dont tout seigneur est tenu envers son suzerain, mais élus canoniquement ils tiendront du pape seul leurs pouvoirs religieux. L'Eglise retrouvait son indépendance. Toutefois elle restait engagée dans l'ordre féodal et dans l'avenir ce sera la cause de nouvelles difficultés.

Le concordat fut proclamé officiellement le 23 septembre, à Worms (1), en plein air, en présence et aux acclamations d'une foule considérable. Clercs et laïcs étaient las des excommunications, des tueries. Au bout d'une succession de misères apparaissait une trêve. Un concile, le premier concile œcuménique qui ait siégé à Latran, s'ouvrit en mars 1123 et confirma solennelle-

⁽¹⁾ Cette ville fut vouée aux grandes instances. A Worms, Charles Quint appellera Luther à la diète de 1521 qui le mettra au ban de l'Empire.

ment les décisions du concile de Reims et de la diète de Worms. Les canons principaux visaient la simonie qui était expressément condamnée.

Cette trêve, moins de trente ans après, l'empereur Frédéric Barberousse viendra la troubler. Mais ce qui avait été établi par le pacte de Worms et qui fait honneur à la perspicacité de Calixte II, c'est la prise de conscience par chacune des parties du principe consistant à « distinguer dans l'évêque l'homme de Dieu et le seigneur, chacun investi d'une façon différente : le premier par la crosse et l'anneau, symboles du mariage qui l'unit à son Eglise et du pouvoir qu'il a sur les âmes, le second par le sceptre, expression de la souveraineté populaire ».

En France même, les souverains qui ont levé la main sur le chef de l'Eglise ont abouti au scandale et à la dérision. Le rayonnement de Philippe le Bel n'est-il pas assombri par Anagni et le traitement infligé à Boniface VIII, mort un mois après, en affirmant jusqu'au bout le principe des deux glaives ? Plus près de nous, quand Napoléon tiendra emprisonné de longs mois Pie VII à Savone et à Fontainebleau sans obtenir qu'il cède à ses tyranniques utopies, il n'apparaîtra pas nécessaire de faire condamner par un concile ce que Bonaparte reconnut lui-même être une grosse faute : deux escortes vont descendre dans le sud, celle de l'empereur caché sous la capote d'un soldat autrichien, vers l'île d'Elbe, et celle du pape, vers Rome, où son retour sera fêté comme un triomphe.

MORT DE CALIXTE II

Depuis quelque temps les efforts déployés par Calixte et ses voyages effectués dans des conditions accablantes avaient peu à peu ébranlé sa santé. Il mourut subitement en décembre 1124, âgé de 64 ans. Il repose à côté de Pascal II en la basilique de Latran.

Par son habileté, sa diplomatie, sa ténacité, Calixte II avait mis un terme à la querelle des investitures. Il avait en outre employé ses dons de lutteur à s'opposer à l'incontinence des clercs, au mariage des prêtres ; il avait rétabli la discipline ecclésiastique réglé de multiples conflits de rivalités, de possessions, de privilèges (en cinq ans il a promulgué 530 bulles). Sa personnalité haute en couleur, sa piété, sa générosité l'avaient rendu populaire. Bien que son règne ait été court, l'histoire l'a rangé parmi les papes aux vues universelles.

Archevêque de Vienne pendant trente et un ans, il s'était montré constamment préoccupé de donner un lustre à sa mission. Les Viennois lui sont particulièrement reconnaissants d'avoir tenu à embellir sa cathédrale, entreprenant des travaux encore debout dont l'ampleur et la majesté provoquent l'admiration. La remarque de Gaxotte prend ici sa place : Qu'on est loin du

Moyen-âge prétendument immobile!

Pierre Frécon.

NICHES ET VIEILLES PIERRES EPARSES

LES NICHES

Les niches furent un élément de décoration monumentale assez répandu à l'époque romaine ; c'étaient des cavités aménagées dans les murs des façades pour y abriter des statues. A l'époque romane, ce sont des arcatures en plein cintre avec colonnes et chapiteaux sculptés qui ornaient les façades des maisons. Les niches apparaissent au XIII^e siècle et jusqu'à la fin du XV^e ; elles seront en saillie sur les murs des façades ou aux angles des murs supportées par des culs de lampes et surmontées de dais sculptés ; elles abritaient un personnage, le plus souvent la Vierge et l'Enfant. A partir du XVI^e siècle on revient aux niches en enfoncement.

La maison située en bas de la rue de l'Eperon possède sur la façade du quai Saint-Louis une niche intéressante. Le dais est richement sculpté, il a deux étages (f. n° 11) dont la partie supérieure abrite encore deux petits personnages : celui de gauche, nu, lève le bras droit ; celui de droite, femme ou ange ? est vêtu d'une tunique. Ce dais est supporté par deux pilastres à chapiteaux corinthiens reposant sur un double soc. Bien que mutilé, ce riche décor nous fait regretter la disparition de la statue. La niche était entourée de culots destinés sans doute à supporter d'autres statues dont trois subsistent : celui du haut est très abîmé, celui de gauche a conservé les vestiges d'un cheval et à droite on distingue un personnage à demi-agenouillé, mais la signification de cet ensemble nous échappe... (f. 12)

Cet édifice a dû subir de nombreux avatars (il fut encore sinistré le 1er septembre 1944 lors de l'explosion des ponts voisins). Nous en trouvons une description dans l'ouvrage de Rey & Vietty (Monuments romains et gothiques de Vienne, 1821) qui nous laisse un peu sur notre faim, car Vietty écrit : « la façade orientale de cette maison est de style gothique fleuri avec des chapiteaux en anneaux roulés... Entre les croisées sont des culs de lampes à l'un desquels est sculpté Samson vainqueur du lion... Le contraste entre les murs lisses et les chambranles formées de baguettes multipliées produit un effet agréable ». Aucun dessin n'accompagne cette description et d'ailleurs pour nous la façade orientale est celle qui prend jour sur la rue de l'Eperon, alors que ce qui nous intéresse est situé au nord. Il est curieux que l'auteur ne signale pas la niche qui, de son temps, devait être en meilleur état de conservation.

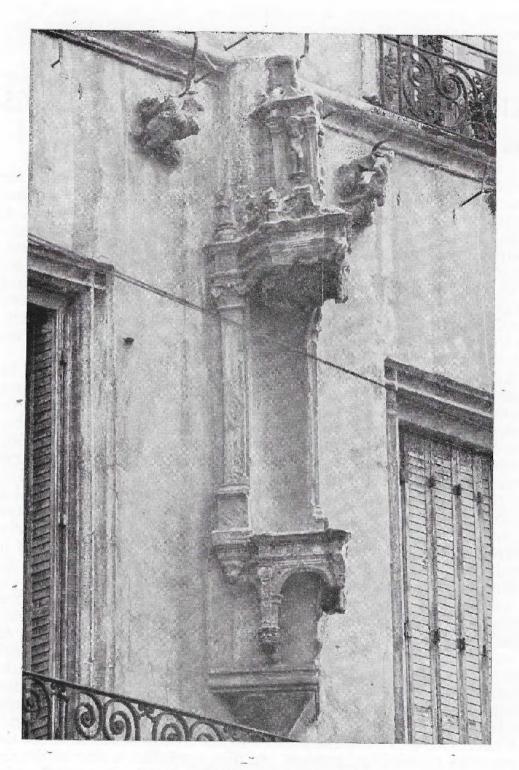


Fig. 11 — Niche quai Saint-Louis



Fig. 13 — Ruc de Bourgogne



Fig. 12 — Quai Saint-Louis Culot sculpté



Fig. 14 — Rue des Clercs

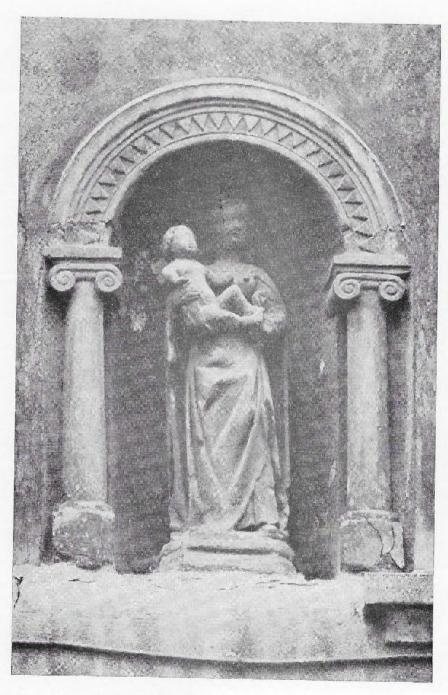


Fig. 15 — La souriante statue de N.D. des Colonnes

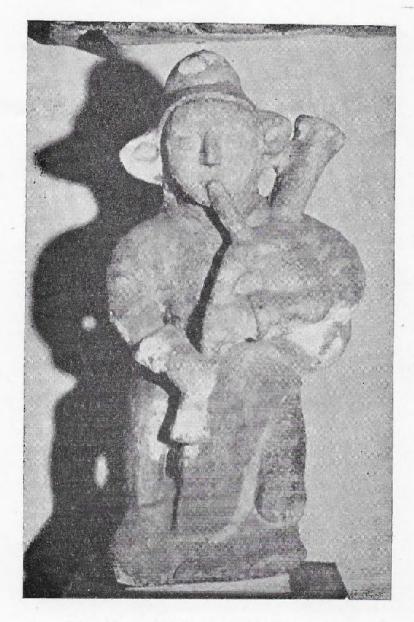


Fig. 16 — Le joueur de Cornemuse

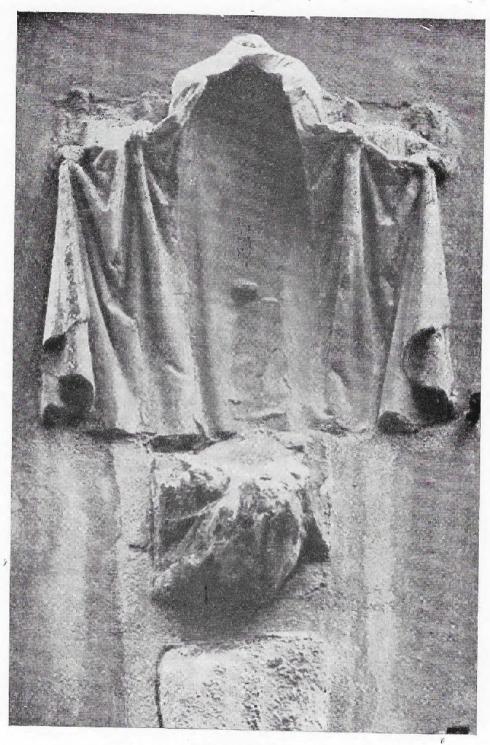


Fig. 17 — Niche à fond de draperie

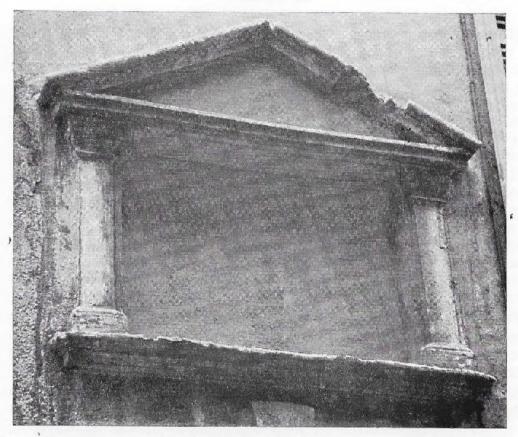


Fig. 18 — Rue du Collège



Fig. 19 — Les charmants petits anges...



Fig. 20 — ...au sourire tendre et ou malicieux

Nous trouvons une autre niche en saillie rue de Bourgogne (f. n° 13) avec la Vierge et l'Enfant et de même rue des Clercs, une niche d'angle dont le baldaquin à fronton est très important; un petit ange y est sculpté, il se penche vers la statue comme pour une salutation ou une prière ; une belle coquille décore le fond de la niche abritant une femme vêtue d'une ample robe aux plis harmonieux ; elle est amputée des deux bras et son attitude penchée sur le côté droit nous porte à croire qu'il s'agissait également d'une Vierge portant l'Enfant (f. 14). Ces deux statues, comme celles des voussures des porches de Saint-Maurice, subissent hélas les outrages des pigeons, la pierre est rongée et si elles restent ainsi abandonnées, sans nettoyage ni protection, nous les verrons disparaître peu à peu. C'est à Saint-Martin que nous retrouverons, rue Albert-Thomas, la souriante et gracieuse Notre-Dame des Colonnes (f. n° 15) dans une niche au décor classique.

Il y avait aussi au Moyen-Age des niches à personnages au titre d'enseigne, notamment à la porte des auberges ou des artisans. Ces enseignes ont malheureusement disparues et le seul témoin actuel est le Joueur de Cornemuse (f. n° 16).

Nous signalerons quelques autres rares vestiges: rue de la Table-Ronde, un fond de niche orné de draperies sculptées (f. n° 17); mais ailleurs ce sont des niches vides et sans décor, comme à l'angle de la rue Maurice-Faure et de la rue de Bourgogne, et près du vieux pont de Saint-Martin. Dans la rue du Collège, il s'agit plutôt d'un encadrement au fronton classique avec pilastres et chapiteaux corinthiens destiné sans doute à recevoir une inscription (f. n° 18). Nous regrettons la disparition de tous ces éléments de décoration qui enjolivaient les demeures de jadis. Combien de temps encore aurons-nous le plaisir de voir sculptés, sur de trop rares culs-de-lampes, ces charmants petits anges porteurs d'un écu ou d'une banderolle qui adressent aux passants un sourire tendre ou malicieux (f. n° 19-20).

...ET VIEILLES PIERRES EPARSES

Ces pierres de toutes époques ne sont, la plupart du temps, que des morceaux de sculpture réutilisés, parfois trouvés sur

place ou récupérés ailleurs.

Cependant, nous avons découvert quelques têtes sculptées qui semblent bien l'avoir été sur place : la pierre, dans le couloir d'entrée d'une maison rue de la Table-Ronde, n° 4, est située sous la voûte près de l'escalier à vis, un masque étrange coiffé d'une sorte de mitre (f. n° 21). Nous en trouvons une autre au n° 25 de la rue Marchande ; il y a là une maison du XVII° siècle avec un escalier à rampe et balcon en fer forgé prenant jour sur une petite cour bordée à l'est par les vestiges d'une construction beaucoup plus ancienne avec porte cintrée, un vieux puits comblé

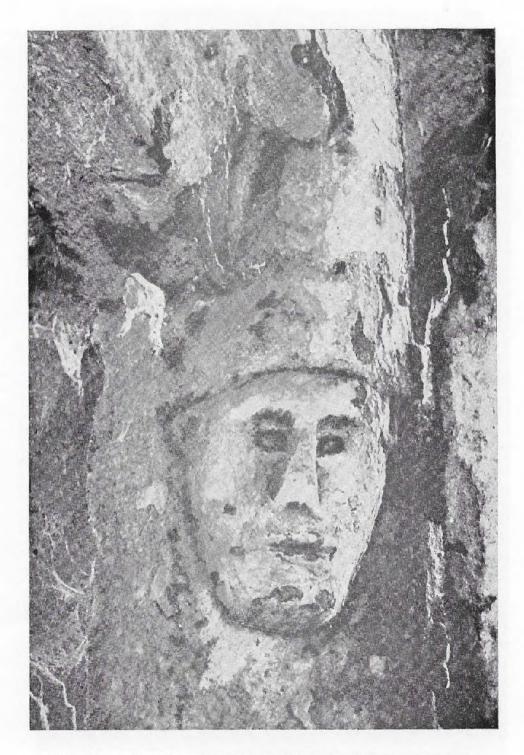


Fig. 21 — Masque étrange coiffé d'une sorte de mitre

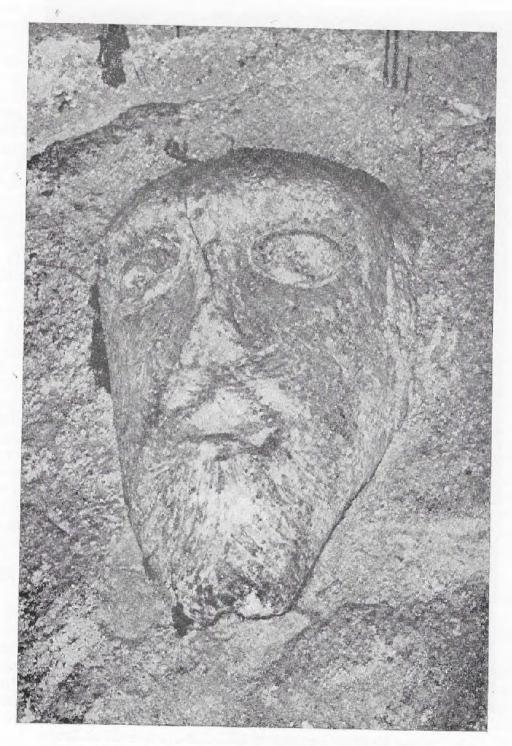


Fig. 22 — Rue Marchande nº 25 - autres figures



Fig. 23 — Rue de Eourgogne - personnage barbu à l'expression joviale



Fig. 24 — Rue Jacquard Tête burlesque



Fig. 25 — Etrange tête de femmes

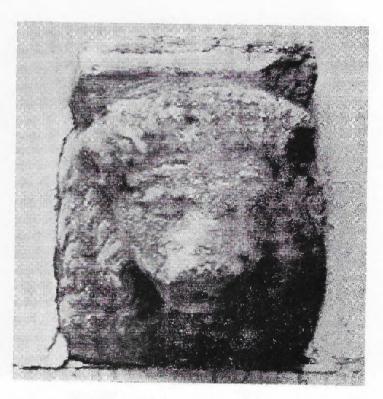


Fig. 26 — Place de la Fûterie Animal à crinière



Fig. 27 — Ancienne fontaine



Fig. 28 — Epitaphe ou pierre commémorative

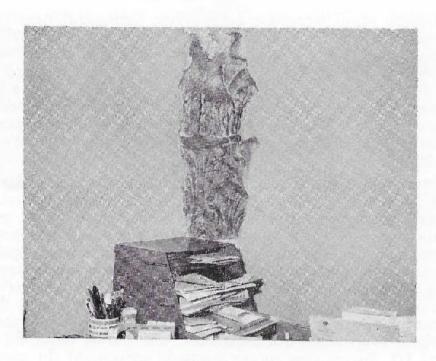


Fig. 29 — Rue de Bourgogne Chapiteaux romains dans un bureau moderne

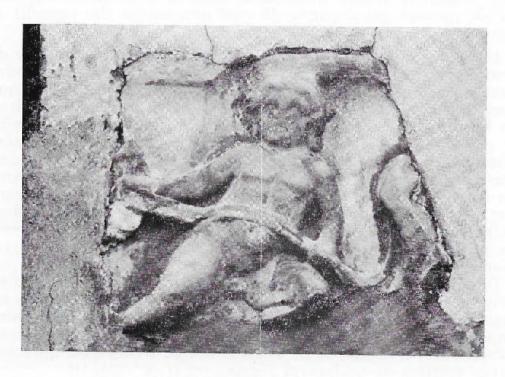


Fig. 30 — Rue des Célestes Fragment de frise de marbre

et au-dessus d'une arcature, cette autre figure qui paraît avoir été placée à cet endroit pour saluer les visiteurs (f. nº 22). Dans une cour, rue de Bourgogne, c'est une tête chevelue et barbue, à l'expression joviale (f. n° 23). Par contre, rue Jacquard, cette figure à oreilles pointues d'animal, d'où vient-elle ? Il y a là certainement une pierre utilisée en remploi et comme décor par un artisan avisé ; il en est de même place de la Fûterie pour ces sculptures : tête de femme à l'expression étrange et tête d'animal (f. n° 25/26).

Chorier nous signale une fontaine sur la place du Plâtre, érigée en 1619 et sur celle-ci trois inscriptions commémoratives ; la fontaine a disparu mais une autre subsiste en partie rue Joseph-Martin (f. nº 27). Notre historien nous indique aussi de nombreuses autres inscriptions romaines ou médiévales, qui pour la plupart n'existent plus. Nous avons retrouvé une pierre inscrite, à l'imprimerie Servanin, grâce à l'amabilité du maître de céans, car elle se trouve vraiment bien cachée ; elle sert de dernière marche à un petit escalier qui permet d'accéder à une cave à charbon. D'après ce qui est lisible, elle paraît dater du règne d'Henri III. Est-ce une pierre tombale provenant du cimetière de Saint-André, situé à quelques mètres de là ou une pierre commémorative ? Comme elle est engagée dans les murs de chaque côté et sous la marche précédente, nous ne pouvons savoir, tant qu'elle ne sera pas dégagée, de quel personnage elle rappelle la mémoire ou quel évènement elle célèbre (f. nº 28).

Nous retrouvons des pierres romaines dans une cour rue de Bourgogne, n° 11, où trois arcatures plein cintre sont encastrées dans un des murs laissant apparaître néanmoins les chapiteaux corinthiens ; le dernier est visible de l'autre côté du mur, dans un bureau, où il voisine étrangement avec une machine à écrire (f. n° 29). Il y en a deux autres qui sont à la base de la maison, faisant face au Temple d'Auguste et que les visiteurs de ce dernier ne manquent pas d'admirer. Rue des Célestes, on peut voir un fragment de frise en marbre représentant un Amour tirant sur une sorte de ruban ; à droite on aperçoit la jambe d'un autre Amour (f. n° 30). On peut imaginer que nous nous trouvons en présence d'un relief provenant de théâtre romain représentant un cortège d'Amour traînant le char de Bacchus ?

Des écus et blasons qui décoraient les façades des maisons au Moyen-Age et jusqu'à la Révolution, la plupart ont été brisés ou martelés (par exemple, rue de Bourgogne, nº 85); un autre moins important, mais bien conservé, protégé par sa situation élevée, subsiste sur la façade du nº 44 de la rue de Bourgogne, quelques

petits vestiges de sculptures l'entourent (f. nº 31). (1)

Enfin, dans l'impasse formant cour avec garage dans la rue Joseph-Brenier, il y a la tête d'un personnage sous la toiture et contre un cheneau, mais elle a subi les atteintes du temps et son emplacement ne la rend pas photogénique, pas plus que d'autres

petits fragments, tel ce morceau d'ange réemployé dans le mur extérieur de la sacristie de Saint-André, cette petite sculpture au n° 4 rue des Templiers et une rosace rue Donna.

Sans doute existe-t-il encore, caché à l'abri des regards indiscrets, d'autres pierres errantes que vous aurez le plaisir de dé-

couvrir en flanant à travers nos vieilles rues !...

Henri Fruton et Joseph Garon.

⁽¹⁾ cf. Bul. 59-60. Les blasons de la Cathédrale Saint-Maurice. Il s'agit du Blason de Jean Rochefort dit La Valette, chanoine, quaternier du chapitre de Saint-Maurice qui se lit : « Ecu parti : au 1 de vair, au 2 de gueules ». (Renseignements communiqués par M. E. Doncieux).

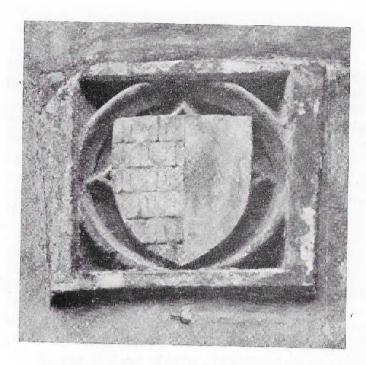


Fig. 31 — Rue de Bourgogne nº 44 Blason de Jean de Rochefort

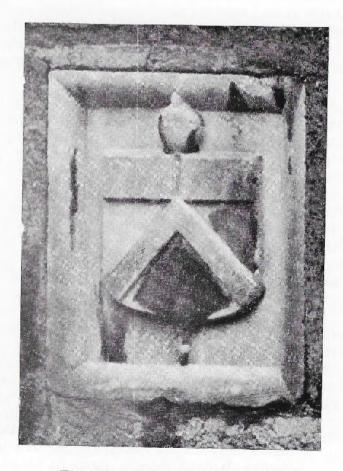


Fig. 32 — Blason d'identification encore incertaine. 3, rue Table-Ronde

VIENNE INCONNUE (CHAP. V)

A L'OMBRE DU CLOCHER DE SAINT-ANDRE-LE-BAS LA RUE DES CLERCS

Dans ses « Recherches sur les antiquités de Vienne », Chorier nous dit : « le clocher de Saint-André poussait sa pointe, il n'y a qu'environ vingt ans, si avant dans les nues que les yeux avaient de la peine à l'y suivre ». Les gravures anciennes nous montrent en effet une flèche élancée surmontant le clocher, elle fut détruite en partie par la foudre et finalement démolie. Les bâtiments du Monastère entouraient l'église et le cloître à l'est, au nord et au couchant du côté du Rhône. En fort mauvais état, lors de la sécularisation de l'Abbaye, ils furent transformés en habitations par-

ticulières après la Révolution.

Au n° 1 de la place du Jeu-de-Paume, une grande maison dont la façade ne présente aucun intérêt, a conservé un escalier à vis de 1,30 mètre de large ouvrant à droite : le départ est à 2,50 mètres environ du niveau du sol actuel du rez-de-chaussée. On y trouve deux salles voûtées dont la plus grande conserve un vieux puits en partie comblé. L'escalier a des portes d'accès cintrées avec pieds-droits et voussures taillés dans de beaux blocs de pierre ; il est complètement encastré dans l'immeuble conservant cependant de jolies ouvertures de portes en anse de panier avec moulures jusqu'au deuxième étage. Une lithographie de 1842 représente la façade ouest de Saint-André après l'incendie des maisons qui s'élevaient contre le mur du chevet (cf. Bull. des « Amis de Vienne », nº 23-24. 1927-1928). La maison en question y est représentée en partie et nous pouvons lire les premières lettres de l'enseigne; c'était une auberge installée sans doute dans un ancien bâtiment du monastère?

En montant la rue de la Table-Ronde, nous trouvons à notre gauche la maison des « Amis de Vienne » découverte lors de la démolition des baraques acquises par notre Société pour dégager l'entrée sud de Saint-André-le-Bas et le beau contrefort. Cette maison fut conservée et de nouveaux travaux d'assainissement vont être mis en route incessamment. D'après son style, cette construction fut sans doute bâtie au début du XVII° siècle (f. 33). Elle a conservé au premier étage de jolies boiseries Louis XV. A la hauteur du deuxième étage un écu en belle pierre a été encastré dans le balcon. Nous avons eu recours à l'inépuisable science de M. Emmanuel Doncieux en vue de savoir si ces armoi-



Fig. 33 — Maison des Amis de Vienne

ries étaient connues et la réponse nous est parvenue aussitôt, bien que la première photo que nous lui avions adressée eût été prise à trop grande distance : « ces armoiries pourraient être celles de la famille Meyer qui les fit enregistrer en 1696 dans l'Armorial Général d'Hozier pour Jean-Joseph Meyer, avocat aux Cours de Vienne. Elles se lisent ainsi : « de gueules, aux chevrons d'argent, au chef de même ». L'écu est posé sur un bâton de prieur, ce qui fait supposer l'existence d'un prieur dans cette famille ». On voit également, dans la partie de l'écu située sous le chevron, partie noircie volontairement ou par les intempéries ? et qui résiste à tout nettoyage, un oval en forme de cœur avec la tête d'un personnage fort estompée mais cependant visible avec une loupe (1) (f. 32).

Nous avons fait des recherches pour essayer de savoir à qui cette maison avait appartenu, mais les archives notariales ayant été tranférées à Grenoble, les actes notariés remontent seulement à l'époque de 1820-1830. D'autre part, le parcellaire de Vienne de 1646 ne nous donne aucune indication de propriétaires possédant des maisons au couchant de l'église, qui sans doute appartenaient au Monastère ? Enfin, cet écu armorié a-t-il été placé à cet endroit par son possesseur ou bien apporté d'ailleurs plus tar-divement. Seules des recherches aux archives départementales

permettraient peut-être d'être éclairé sur cette question.

En arrivant dans la rue des Clercs il faut pénétrer sur la gauche dans la cour de la Bourse du Travail pour voir la façade d'une maison de style Henri IV avec galerie et balcon, et un escalier aux belles arcatures. En suivant les numéros impairs, nous retrouvons aux n°s 9 et 11 deux escaliers à vis : le premier large de 1,20 mètre, dans une tourelle carrée engagée dans les maisons. On pénètre dans le second par une entrée sur la rue Teste-du-Bailler. La base de l'escalier large de 1,50 mètre repose sur un arc en calcaire ; il ouvre à droite dans une tour. Au premier et au deuxième étage des galeries à arcatures avec colonnes ou demi-colonnes engagées et balcons ; la base de ces galeries est supportée également par des colonnes reposant sur de gros blocs, sans doute d'origine romaine. La cour est hélas fort

⁽¹⁾ Note de M. Doncieux sur la famille Meyer :

Lucas Meyer, avocat aux Cours de Vienne, épouse Claudine Sornin, d'où : Benoît-Joseph Meyer, juge de Sainte-Colombe en 1704, avocat aux Cours de Vienne qui fit enregistrer ces armoiries en 1696. Il avait épousé le 25 octobre 1680, Claire Noir, fille du noble Gaspard Noir, seigneur de Bourcieux-Bellegarde et la Chabaudière et de Nicole de Falaise. Ayant communiqué cette photo agrandie (N° 32) à M. Doncieux, celui-ci nous dit douter, après examen, de l'appartenance aux Meyer de ces armes « le chef de l'écu étant parti par un trait vertical » invisible sur la première épreuve.

Le mystérieux blason reste donc d'identification incertaine.

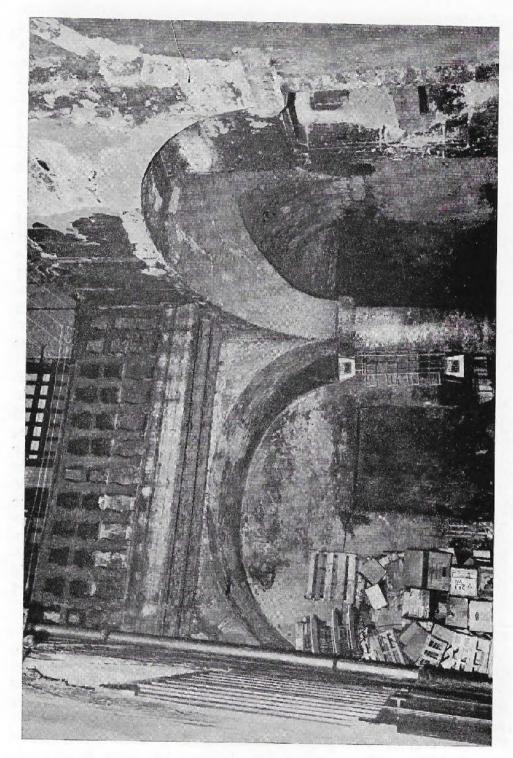


Fig. 34 - Rue des Clercs - cour du n° 19

étroite et humide ; un entrepôt du côté nord, la haute maison où naquit Ponsard au couchant, ne permettent pas aux rayons du soleil de pénétrer dans ce réduit obscur même en plein cœur de l'été.

Dans cette même rue Teste-du-Bailler, il nous faut signaler une curieuse construction. Elle se compose de deux salles voûtées en arêtes avec d'énormes piliers de soutien. Les deux salles sont au niveau de la rue, surmontées d'un seul étage en bois formant grenier. Au fond de la salle de droite, par un escalier de quelques marches nous descendons dans une autre salle rectangulaire beaucoup plus vaste et orientée également ouest-est, avec la même ordonnance de piliers et de voûtes soutenant actuellement un vaste immeuble de plusieurs étages. On peut y accéder de la cour de la Bourse du Travail par un large portail.

Quelle était la destination de cet ensemble qui sert actuellement d'entrepôt de charbon et de garage ? Il est tellement encombré qu'il ne nous a pas été possible de le photographier, ce que nous regrettons car l'image donne toujours une idée plus précise que toute description. Les historiens de Vienne n'en font pas mention, cependant cette rue était la rue de la boucherie où étaient vendues les bêtes abattues dans la rue Ecorche-Bœuf au bord de la Gère. On peut imaginer qu'il s'agissait là d'un marché couvert où pouvaient être dressés les étaux des bouchers ?

Continuons notre promenade! Nous arrivons au n° 19 (f. 34), nous trouvons au fond d'un couloir voûté une large cour. Cette voûte d'accès a été réduite de moitié pour agrandir la boutique sur la rue. Sur la cour, la partie sud de la maison est bâtie sur de larges arcatures supportant des balcons (on ne voit qu'une des grosses colonnes, 1,60 mètre sur fût de 0,27 mètre, au large tailloir de 0,25 mètre). Les deux autres sont encastrées dans un briquetage formant resserre pour le commerçant. Un petit escalier à vis ouvre à gauche sous l'arc large de 1,45 mètre, il s'arrête au premier balcon; au-dessus du linteau mouluré, un écu martelé avec quelques traces de peinture. Il y avait à cet endroit une vaste demeure avec de grandes salles de réception qui ont été cloisonnées pour former de potits appartements où sont heureusement conservées de belles boiseries Louis XV et Louis XVI.

Signalons, à titre d'inventaire, au n° 23 un escalier à vis ouvrant sur cour, large de 1,20 mètre, dans une tourelle à pan coupé assez dégradée et au n° 25 deux larges escaliers en pierre ; celui qui est au fond de la cour est situé près d'un vaste entrepôt à voûtes massives. C'est ici que mourut Mourguet créateur de Guignol, comme le rappelle une plaque inaugurée le 10 juin 1960 par les soins de la Société des Amis de Vienne, des Amis de Guignol de Lyon et de la Municipalité (Conf. Bull. n° 54).

Nous sommes maintenant à l'extrémité de la rue et sur le côté gauche se trouve l'ancienne Maison de la Chaîne, qui fait l'angle de la rue du même nom. Elle a conservé un petit escalier à vis de

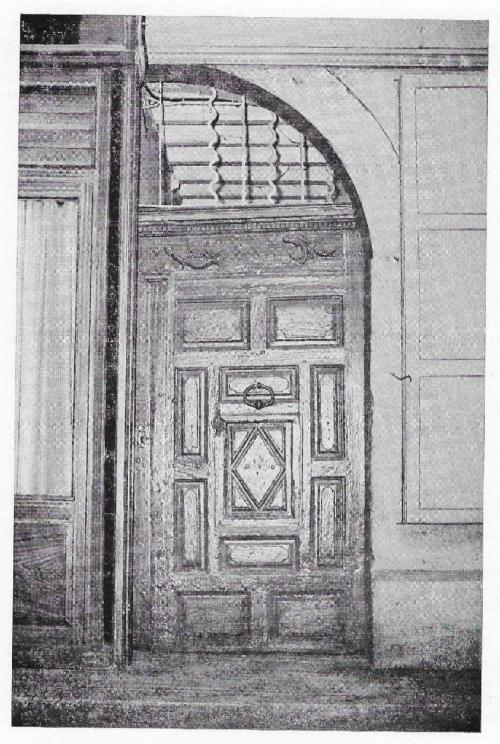


Fig. 35 — Rue des Clercs - porte ancienne nº 21

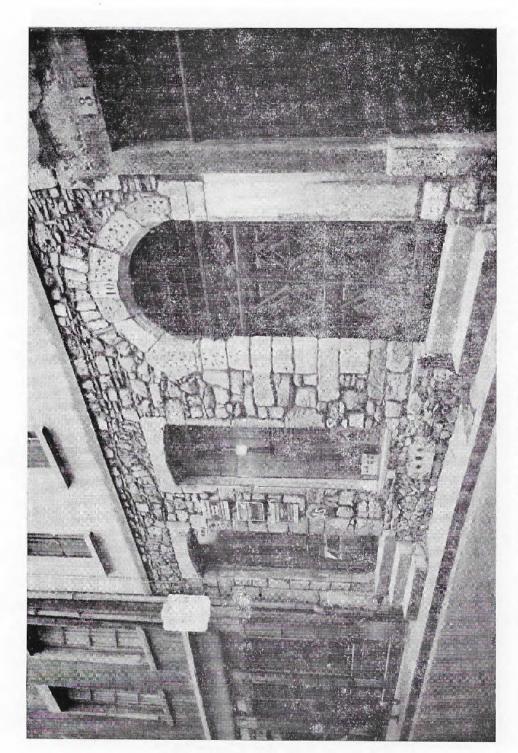


Fig. 36 — Rue des Clercs nº 10 - rez-de-chaussée et porte

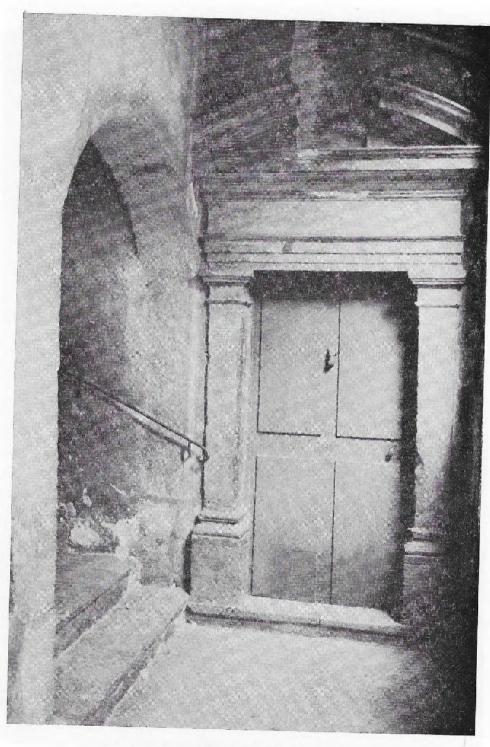


Fig 37 — Rue des Clercs 16-18 Escalier - porte à fronton classique

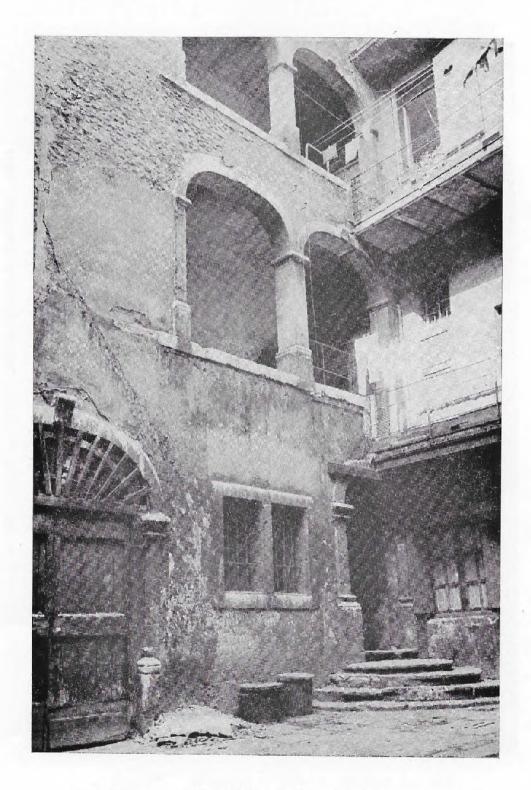


Fig. 38 — Rue des Clercs 16-18 - façade sur cour

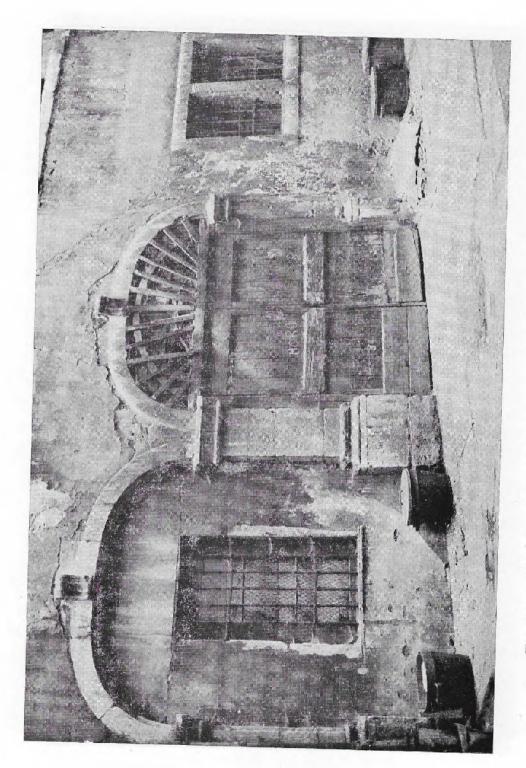


Fig. 39 — Rue des Clercs nº 16-18 - rez-de-chaussée première cour

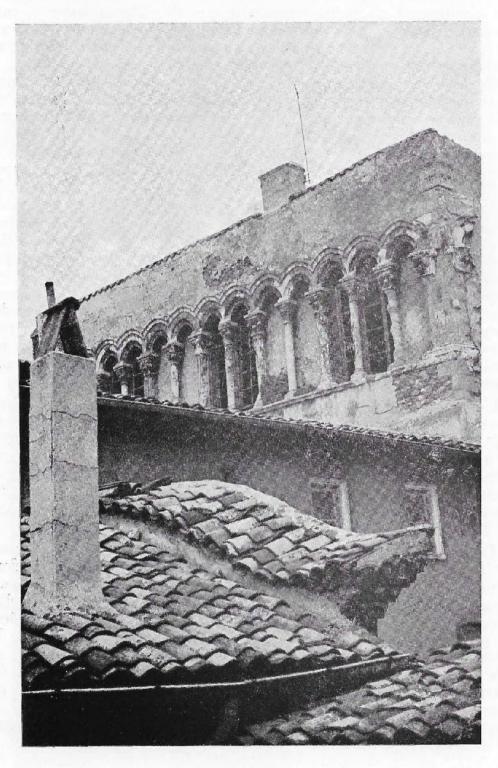


Fig. 40 — Rue des Clercs - galerie romane

0,95 mètre de large, complètement encastré dans les maisons. Un ravalement de la façade sur la rue des Clercs, avec le concours des « Amis de Vienne », a permis il y a quelque quarante ans de mettre en valeur les belles pierres et quelques trop rares vestiges d'ornementation du XIIIº siècle.

En revenant au coin de la Table-Ronde, pour suivre les maisons du côté pair nous rappellerons qu'une réfection semblable effectuée à la maison Teste a permis de retrouver de jolis enca-

drements de fenêtres.

Au n° 8 de la rue, c'est encore un escalier à vis ouvrant à droite dans une tour à pan coupé ; il est large de 1,30 mètre dans une petite cour. Nous nous attarderons plus longtemps au nº 10, la maison tout entière a été nettoyée. Par la vieille porte cloutée on pénètre dans une cour où s'élève dans une tourelle l'escalier à vis large de 1,50 mètre, l'ouverture en anse de panier a d'élégantes moulures et conserve les vestiges d'un écu martelé sur lequel on peut lire un reste d'inscription : SERVITUS et les apparences d'une figure très effacée. Ce qu'il y a de plus remarquable est néanmoins la résurrection des belles pierres du rez-dechaussée et de la vénérable porte rajeunie. L'auteur de ces travaux, notre sociétaire M. Jean Bellet, nous démontre que les vieilles pierres respectées ne sont pas un obstacle, bien au contraire, à l'installation d'un bureau moderne (f. 36).

L'ensemble le plus intéressant de la rue des Clercs se situe quelques mètres plus loin, aux numéros 14-16-18. Une porte cochère nous permet de pénétrer dans une première cour où s'élève à droite une maison de style Henri IV. Le grand escalier présente à chaque palier d'imposantes portes à frontons de style classique et aux étages des balcons et des galeries. Au rez-dechaussée de belles arcatures ne donnent accès qu'à des entrepôts. (f. 37, 38, 39).

Tout cela méritait d'être mis en valeur. Dans une petite cour intérieure, nous avions pu voir il y a trois ans, une ancienne fontaine surmontée d'un écu martelé avec la date : 1614, qui ne peut être que celle de la construction de la maison. Depuis tout a disparu et on ne sait pour quelle nécessité tout a été réduit à l'état de gravats! Sur la façade ouest de cette petite cour s'élève la maison à galerie romane (f. 40-41) qui n'est pas visible de ce côté, mais la maison possède aux étages inférieurs de jolies fenêtres à meneaux, malheureusement atrocement barbouillées de peinture. La galerie romane, nous la verrons de l'autre côté, il s'agit d'une sorte de maison-tour rectangulaire contemporaine du dernier étage du clocher de Saint-André, c'est-à-dire du début du XIIIe siècle, dépendance probable du Monastère située en dehors de ce dernier ? Exposé à l'ouest, à la pluie et au vent dominant et sans protection, ce monument est très atteint ; les colonnes se désagrègent et certains chapiteaux à crochets restent suspendus sans soutien. Il y a là vraiment un monument en péril

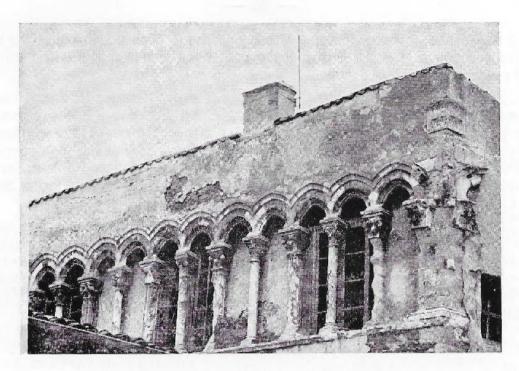


Fig. 41 — Détail de la galerie romane

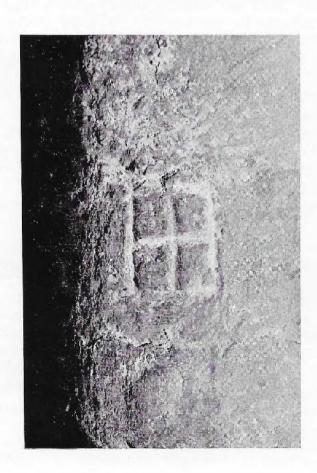


Fig. 42. Marque de tâcheron

et si une restauration complète ne pouvait être effectuée, il faudrait prendre des mesures conservatoires sans plus tarder afin d'éviter une ruine totale.

Sur le côté sud de cette cour il faut voir, dissimulé dans une maison dont la façade est très banale, un escalier à vis ouvrant à gauche, large de 1,20 mètre. Il est construit en belles pierres et présente surtout cette particularité intéressante d'être orné d'une profusion de signes lapidaires qui figurent des croix enfermées dans des cercles ou carrés (f. 42) inscrits sur la colonne et sur les marches.

Notre promenade se terminera à quelques mètres de là, au n° 24 de la rue des Clercs. Il y a à cet endroit un curieux petit escalier à vis, large seulement de 0,95 mètre. Là encore, nous pourrons déchiffrer de très nombreuses marques de tâcherons plus artistiques qui se rapprochent de celles que nous avons déjà signalées rue Marchande et rue des Orfèvres.

(à suivre)

SUR LE CHATEAU DE SEPTEME

A 12 kilomètres de Vienne, dans une vallée verdoyante de prés et de pâturages, se dressent sur une colline le château et l'enceinte fortifiée de Septème (1).

Sur cette éminence s'élevait probablement un « castrum » romain, bastion avancé de la « civitas Vienna » si nous croyons à l'étymologie du nom de Septème, c'est-à-dire la septième borne milliaire qui se trouvait sur la voie romaine de Vienne à Milan via Bourgoin, les Echelles et Le Petit-Saint-Bernard.

A la chute de l'Empire Romain, Septème passa entre les mains des premiers Burgondes qui le perdirent momentanément à la suite des invasions arabes du VIII° siècle. Mais, depuis la domination romaine, de grands changements se sont produits dans les mœurs. Les habitations se trouvent toutes sur les hauteurs. La famille vit dans son domaine clos de palissades, de fossés et d'une enceinte de pieux. Au milieu de tout cela, une tour de bois : le donjon, demeure du maître et de sa famille.

Après l'an mille, l'enceinte de pieux commence à être remplacée par des constructions solides en pierre, établies sur des hauteurs d'un accès difficile, protégées par des ravins et des marais. A l'origine l'enceinte seule est de pierre et le donjon reste en bois.

Telle est sans doute l'origine du château de Septème que des fortifications successives transormèrent en un puissant bastion militaire.

Au XII^c siècle, l'enceinte actuelle existait certainement ainsi que le donjon et le vieux château, ainsi que le démontre l'architecture de cette époque dont les arcs en plein cintre sont encore conservés. L'enceinte contenait les habitations du village. Elle était encore fortifiée à la fin du XIII^c siècle par les Comtes de Savoie qui construisirent des remparts mesurant près d'un kilomètre de tour, englobant les maisons de la ville et les deux châteaux.

Bâtis par des Sayoyards, ces remparts se distinguent des constructions françaises analogues par le fait qu'ils présentent de

⁽¹⁾ Paul Bresse, La Scigneurie de Septème — manuscrit. Jean Bardin, Le Pays de Septème.

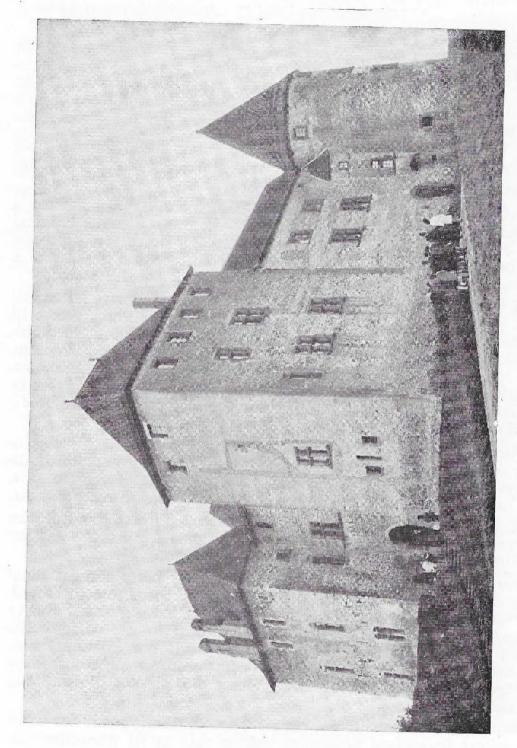


Fig. 43 — Septème, façade Nord et Est

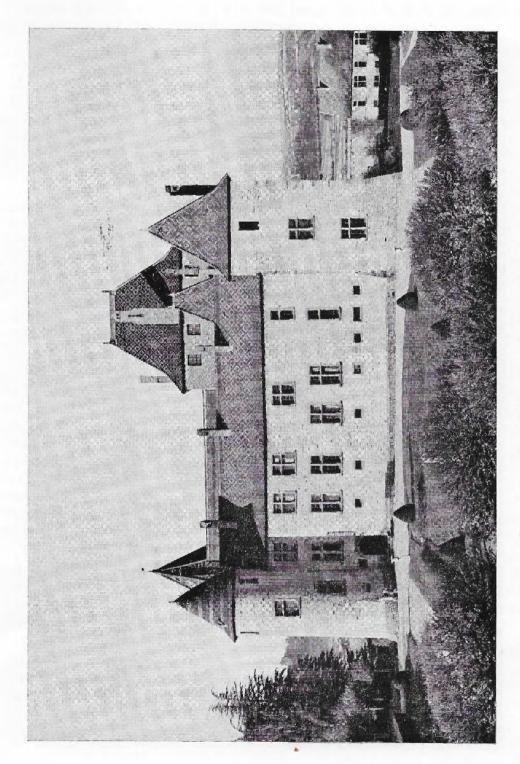


Fig. 44 — Septème, façade méridionale

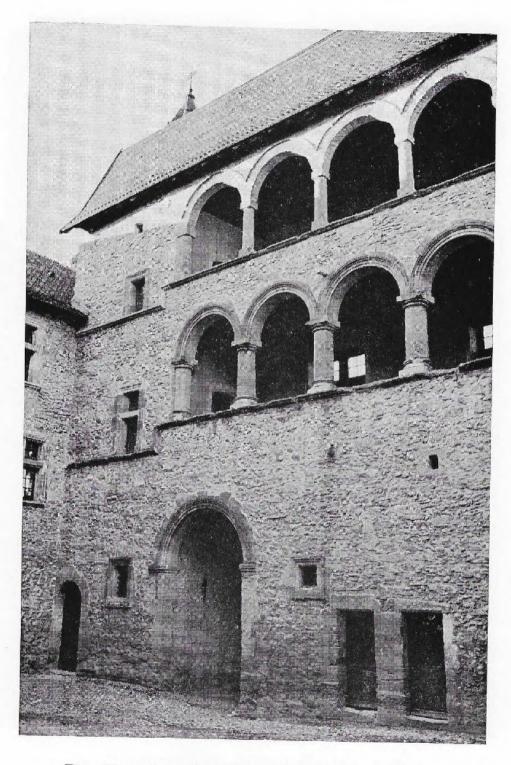


Fig. 45 — Les élégantes galeries Renaissance

nombreux angles non défendus par des tours. Une seule tour d'angle s'élève, encore a-t-elle été faite dans le but de loger un guetteur, plus que pour la défense.

En 1889 le Comte d'Albon, maire de Septème, racheta les maisons particulières à l'intérieur de l'enceinte des remparts et vers 1891-1892 il restaura le château et fit procéder à la démolition générale des maisons encloses. Vers 1900, le jardin actuel a été créé. Seul le château élève maintenant dans les airs ses tours majestucuses et ses hautes flèches. Il n'est pas classé monument historique, seuls les remparts le sont. On entre dans l'enceinte par le portail nord du XVI^e siècle et à gauche subsiste l'unique maison qui reste de l'ancienne ville et sert actuellement de conciergerie. Elle date aussi du XVI^e siècle et présente dans son vestibule des restes de peinture. L'une d'elle montre un hallebardier avec l'inscription : « Je suis concierge » et la date de 1534. En arrière se trouve la cuisine qui prend jour à travers le rempart par une meurtrière garnie de bancs.

En montant au château, on remarque la porte de Saint-George et en longeant les remparts, l'épaisseur de ces derniers qui par endroit mesurent deux mètres, sont flanqués de meurtrières et la place des créneaux dont il ne reste que de légères traces.

Puis en longeant le petit bois au fond du jardin on prend la rampe qui monte au vieux château. Ce dernier est difficile à dater en raison de sa haute antiquité. On sait cependant, par une charte de 1066 qu'il existait déjà à cette date. Les murs de cette forteresse ont plus de deux mètres d'épaisseur, la base est en forme de talon afin de provoquer la ricochage des projectiles contre les assaillants. La forme carrée présentant quatre angles sans tours, atteste une fortification très primitive. L'intérieur a été remblayé jusqu'à la hauteur du premier étage et l'on y trouve actuellement un jardin maraîcher.

Dans le plan horizontal le vieux château était divisé en deux parties à peu près égales, par un mur de refend, aujourd'hui disparu. La partie sud constituait l'habitation et la partie nord formait une cour où le bétail pouvait être mis à l'abri en cas d'alerte.

Dans le plan vertical, le vieux château se divisait en trois parties : la base remplie de terre, le rez-de-chaussée éclairé par six fenêtres placées près du plafond pour éviter les projectiles, habité par les hommes d'armes et les valets, et le premier étage éclairé par trois grandes fenêtres, réservé au seigneur.

En montant un petit sentier parsemé d'escaliers, nous arrivons au château actuel (XII°-XIII° siècles) et nous nous trouvons devant la façade septentrionale. Elle se compose de deux grandes tours, dont l'une à main-droite est ronde et l'autre rectangulaire, réunies ensemble par un grand corps de bâtiments. Les fenêtres larges sont à croisillons (f. n° 43).

Fig. 46 — Un salon

A droite de l'entrée, au bas du donjon, une porte bordée de fer s'ouvre sur la salle des gardes où l'on peut admirer une cheminée monumentale.

Au nord de la cour se situe la galerie Renaissance (f. 44) qui relie le donjon à la tour ronde du nord-ouest et au sud, la galerie à portique, au bout de laquelle se trouve un puits. En arrière, une petite porte donne accès à l'ancien cachot seigneurial.

Dans la tour ronde on voit de beaux appartements (f. 45). L'autre tour renferme une salle d'armes et une salle de réception. C'était le manoir féodal par excellence. Il était fait pour la guerre, tandis que la partie adjacente a été construite pour les fêtes et les plaisirs.

Le château fut la propriété de nombreuses familles du Dauphiné par voie de mariage ou d'héritage, principalement la famille des Comtes d'Albon.

Le Comte Charles-Louis de Kergolay et la Comtesse née d'Albon ont fait procéder à d'heureuses restaurations en 1920-1922, dirigées avec compétence par M. Paul Bresse, architecte.

Le château reçoit pendant la belle saison de nombreux visiteurs qui peuvent admirer deux salons de belle ordonnance avec cheminées anciennes, tapisseries, les galeries Renaissance, l'ancienne cuisine des hommes d'armes, la salle des gardes et l'impressionnant puits monumental.

Jean Perriolat.

NOUVEAUX ADHERENTS 1967

BEYLIER Yolande (Mlle), 4, rue du Plat, 69 - Lyon
BORRAS Gaston, négociant, 5, rue Ponsard, 38 - Vienne
COURTIEU Louis, « Aux Deux Passages », 8, rue Ponsard, 38 - Vienne
DUPRET Gabriel (Mme), 13, cours Brillier, 38 - Vienne
ETIENNE (Mlle), H.L.M., 2, cours Brillier, 38 - Vienne
ECHINARD-PIOT, 23, rue de la Charité, 38 - Vienne
FAVROT Edouard (Mme), rue Parmentier, 38 - Vienne
GRATALOUP, Notaire, 12, avenue du Parc, 38 - Bourgoin-Jallieu
GUILLERMARD Valentin, rue Paul Doumer, 69 - Ste-Colombe
GUILLERMOZ Joseph, Instituteur, 38 - St-Victor-de-Morestel
GUTTON Francis, « Le Palmar » rue J.-B. Lavène, 83 - La Garde
JAILLET Pierre, Avenue Résidence St-Eloi, 2, rue Bourdelle

91 - Chilly-Mazarin LESPES Henri, 77 - Les Vosves par Dammarie-les-Lys MERMET Henri, Menuisier-Ebéniste, 38 - Pont-Evêque SAINT-MAURICE Antoine, Chemin de Martel, 38 - La Côte-Saint-André SORRET (Mme), 19, rue Cochard, 69 - Ste-Colombe TISSERAND Michel, Dentiste, 1, port de l'Ecu, 38 - Vienne VEYRET Paul, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 3, place Docteur Girard, 38 - Grenoble MERMAZ Louis, Député de l'Isère, 27 rue Victor-Faurier, 38 - Vienne

MERMAZ Louis, Député de l'Isère, 27, rue Victor-Faugier, 38 - Vienne GABOULAY Joannès, 13, avenue Ferdinand-Buisson, 75 - Paris DE CHAUVIGNY (Colonel), Coupe-Jarret, 38 - Vienne

NOUVELLES SOCIETES CORRESPONDANTES

L'ACADEMIE DU VAR LES AMIS DU VIEUX TOULON

